LA LIBERTÉ
Depuis 1913

C'EST QUOI L'ALIÉNATION PARENTALE?



VOL. 105 N° 10
6 AU 12 JUIN 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

C'EST QUAND DES ENFANTS SONT OTAGES D'UN PARENT

photo : Amine Ellatify

LA LIBERTÉ Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

APF Association de la presse francophone — Fondation Donatien Frémont — Réseau Sélect — CMCA Audited

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Hydro Manitoba : avenir toujours plus sombre

Les plus récentes données de Statistique Canada sur la production provinciale d'électricité assombrissent encore un peu plus l'avenir d'Hydro Manitoba. En 2017, la production totale d'électricité était inférieure à celle des années 2006 à 2008. Malgré l'ajout en 2012 du barrage de Wuskwatim. Pourtant, entre 2007 et 2017, l'économie manitobaine n'a pas cessé de croître, à des taux annuels oscillant entre 1,2 % et 2,2 %. Preuve s'il en est que la demande en énergie électrique reste décidément faible.

Autre mauvaise nouvelle : la Commission des entreprises de service public du Manitoba (Public Utilities Board) n'a permis qu'une augmentation des tarifs d'électricité de 3,6 %, au lieu des 7,9 % voulus par Hydro Manitoba.

La Commission a par ailleurs demandé à Hydro Manitoba de geler en 2018-2019 ses tarifs pour les réserves autochtones, étant donné que 97 % de cette population vit autour du seuil de pauvreté. (1)

La Commission a au moins suggéré que la Province utilise les recettes de la taxe sur le carbone pour renflouer les coffres de la Société de la Couronne. Mais la Province a refusé.

La Commission a aussi recommandé que la Province remette à Hydro Manitoba 900 millions $ pendant 13 ans pour compenser la décision du gouvernement Doer d'imposer un nouveau trajet pour la ligne de transmission Bipôle III. Nouveau refus de la Province.

Résultat? Hausser les tarifs s'avère le seul vrai moyen d'augmenter les recettes et de réduire la dette de Hydro Manitoba. Mais attention! Avec des hausses espérées de 7,9 %, voilà de quoi encourager le public à réduire sa consommation d'électricité et à sérieusement considérer l'achat de panneaux solaires.

(1) Pour une personne vivant seule, le revenu minimum est placé à 18 000 $. Au Canada, une personne sur sept vit dans la pauvreté. Le Manitoba compte 20 % d'enfants pauvres, soit 54 000.



Même quand une soixantaine d'économistes sont unanimes, qui va écouter leurs propositions?



Quand j'étais étudiant en sciences économiques, un professeur aimait rappeler une citation attribuée à l'économiste américain Edgar Fiedler : *Demandez à cinq économistes et vous recevrez cinq différentes réponses – six si l'un d'eux est allé à Harvard!* La semaine dernière, 61 économistes ont fait mentir la blague en demandant au ministre des Finances Bill Morneau de modifier la *Loi sur la Banque du Canada*.

Aucune institution gouvernementale n'exerce plus de pouvoir sur les finances des Canadiens que la Banque centrale. Elle guide le comportement général de l'économie, elle établit les taux d'intérêt. Elle influence ainsi le taux de change du dollar canadien. Depuis 1991, son objectif principal est de maintenir l'inflation autour d'un taux cible de 2 %.

Les 61 économistes canadiens d'un peu partout au pays demandent en toute logique au ministre d'ajouter au mandat de la Banque centrale l'objectif de plein emploi. Ils proposent aussi que la Banque justifie et explique ses décisions à la fin de chaque période de cinq ans, souhaitant ainsi rendre ses actions plus transparentes et plus compréhensibles pour les Canadiens. Comme c'est au demeurant le cas aux États-Unis.

Les propositions de ces économistes ne constituent pas de changement radical dans la politique monétaire du pays. Car la Banque tient déjà compte de nombreux indicateurs économiques, tels le niveau d'endettement des Canadiens et le taux de chômage. Malheureusement, ils se sont prononcés le jour où le Canada a acheté un oléoduc et deux jours avant que notre pays ne riposte aux tarifs imposés par les États-Unis. Bien qu'elles soient unanimes, ces propositions pensées pour le long terme pourraient bien être enterrées par les débats houleux entourant des enjeux plus immédiats.





Dans Saint-Boniface, tout est possible et tout est permis

Notre système électoral incite souvent les électeurs à voter à l'encontre de leur premier choix dans le but de faire échec à un parti qu'ils réprouvent davantage. C'est ce genre de vote stratégique qui a donné à Justin Trudeau sa majorité.

Lors de l'élection qui sera bientôt déclenchée dans le comté provincial de Saint-Boniface, le vote stratégique n'a pas sa place. Le choix d'un gouvernement n'est pas en cause. Les quatre partis présentent tous des candidats respectables avec des perspectives valables. Les électeurs ont donc le luxe de pouvoir voter selon leurs valeurs, sans crainte de faire élire un parti qu'ils abhorrent.

Si vous croyez que les antécédents, l'expérience, et l'engagement social de Blandine Tona apporterait une contribution unique à la Législature manitobaine, alors votez pour elle. Si vous croyez que le Parti libéral devrait être reconnu officiellement à la législature et que Dougald Lamont, son chef bilingue et francophile, pourrait bien représenter Saint-Boniface, alors votez pour lui. Si vous croyez que Brian Pallister fait un si bon travail qu'il mérite un 41e député, ou que Saint-Boniface aurait avantage à être représenté par un député du côté gouvernemental, alors appuyez Mamadou Ka.

Enfin, si vous croyez qu'aucun des partis traditionnels ne prend suffisamment au sérieux la crise des changements climatiques, alors Françoise Therrien Vrignon du Parti vert est votre candidate. Mme Therrien est à la hauteur de ses adversaires et sa candidature doit être prise avec le même sérieux. Dans une élection partielle, tout est possible et tout est permis.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Winnipeg : quelle est ton énergie?

Mais quand le ver est-il donc rentré dans le fruit? Quels concours de circonstances ont fait que tant de résidents de la capitale du Manitoba cultivent une veine d'autodérision? Au point où on est en droit de se demander si le complexe d'infériorité latent des Canadiens n'aurait pas décidé de présenter sa variante la plus virulente à Winnipeg.

Il est vrai, le terrain est propice à l'autoflagellation expérimentale. À force d'hivers inévitables et de plaines jugées interminables, un Winnipégois saturé de divertissement à la sauce hollywodienne peut finir par penser que le sort s'acharne sur lui. Surtout qu'il sait bien que sa ville a été élevée au rang de repoussoir national. Réussir sa vie professionnelle au Canada n'est pas synonyme de déménager à Winnipeg pour faire carrière.

Alors quand enfin l'équipe locale membre de la Ligue nationale (nord-américaine) de hockey réussit une percée historique dans la longue et ardue bataille des séries éliminatoires, le monde de Winnipeg et des alentours ne s'est pas fait prier. Les gens ont pris un malin plaisir à montrer au reste du Canada et aux amateurs de hockey autour de la planète la vacuité des préjugés qui courent sur leur ville.

Par milliers, les supporteurs inconditionnels des Jets, comme les occasionnels et les tièdes, ont envahi à plusieurs reprises quelques rues du centre-ville pour devenir acteurs passionnés d'un coup de pub imbattable : le *Whiteout*. Un carnaval bon enfant version Winnipeg.

Chez tout humain des comportements en apparence contradictoires peuvent se côtoyer sans verser dans la schizophrénie. L'épisode glorieux des Jets a démontré que les Manitobains sont champions dans ce jeu d'équilibrisme mental. Ils sont autant capables d'un enthousiasme débordant d'espoir qu'ils peuvent se retourner contre eux-mêmes en se dénigrant.

Pour enfin être à l'aise dans leur peau de Canadien isolé à mi-chemin entre deux océans, il faudrait que les Winnipégois accordent leur pleine confiance à l'esprit du lieu. Depuis un bon quart de siècle, depuis la redécouverte de La Fourche, il est à nouveau évident que de tout temps les humains ont convergé vers le lieu où l'Assiniboine rencontre la Miscouisippi (la Rouge) avec l'envie de retrouver l'autre, les autres. L'esprit qui s'est incrusté au beau milieu de l'Ile de la Tortue/Turtle Island est une force qui invite à l'unification.

Une force qui par sa nature même ne s'impose pas. Une puissance qui cherche l'adhésion, non la confrontation. Une énergie aux antipodes de toutes les forces de séparation et de division à l'œuvre dans toutes nos sociétés modernes et qui empêchent les Manitobains de se mettre en accord avec le pays qu'ils habitent.

Les élans d'affirmation qui se sont manifestés grâce aux prouesses sportives des Jets vaudraient de redonner une chance à la campagne *Spirited Energy*, lancée en 2006 par le gouvernement manitobain avec la bénédiction active du milieu des affaires. L'initiative avait pour but avoué de court-circuiter la mentalité négative des Manitobains en général et des Winnipégois en particulier vis-à-vis d'eux-mêmes. Les critiques –nombreux- avaient alors estimé le slogan vague et dépourvu de sens. Pourtant, il avait le mérite de montrer que la voie de l'esprit est une piste pour se sortir de l'ornière maladive de la *self-deprecation*.

L'épopée des Jets sonne comme un appel à reconnaître que l'énergie qui peut aider à guérir les Manitobains se nomme Esprit d'Unification. Il n'y a aucune raison pour que le ver qui s'est un jour glissé dans ce formidable fruit qui s'appelle Winnipeg, la pollue à tout jamais.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Pourquoi il faut réviser la *Loi sur les langues officielles*

Madame la rédactrice,

C'est à 2005 que remonte le dernier amendement à la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*), lorsqu'on y a inclus l'article 41(2) afin d'obliger les institutions fédérales de « prendre des mesures positives » pour appuyer l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

Le défunt sénateur Jean-Robert Gauthier, auteur de l'amendement, avait longtemps milité pour celui-ci afin de « donner des dents » à une *Loi* qui en manquait souvent. Triste ironie du sort, c'est ce même article que la Cour fédérale a interprété comme étant à toutes fins pratiques une coquille vide, le 23 mai dernier, dans l'affaire opposant la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) au gouvernement fédéral.

Rappelons brièvement les faits : La FFCB avait contesté l'effet de *l'Entente entre le Canada et la Colombie-Britannique sur le développement du marché du travail*, signée en 2008, sur les services en français. Elle alléguait premièrement que, suite à la dévolution de certains services fédéraux vers la province, la qualité égale des services dans les deux langues officielles avait souffert, contrairement aux exigences de la Partie IV de la *Loi*.

Le juge Gascon y oppose une fin de non-recevoir : le rôle du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente étant principalement financier, la Partie IV de la *Loi* ne s'appliquait pas aux services offerts par la Province. La Province devait simplement respecter les clauses linguistiques prévues à l'entente, clauses qui sont souvent d'un laconisme notoire. En déléguant certaines de ses responsabilités aux provinces, le gouvernement fédéral élimine donc plusieurs de ses obligations linguistiques. Ce sont les communautés qui en souffrent, et la *Loi* n'y peut rien.

Mais il y a plus. La FFCB alléguait aussi une violation de la Partie VII de la *Loi* et de son article 41(2), puisqu'on avait omis de prendre des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des CLOSM dans le cadre de cette Entente.

Toutes les parties reconnaissaient que la Partie VII s'appliquait, et que des *mesures positives* s'imposaient. La Cour devait donc déterminer la portée de cette obligation. Plusieurs espéraient lire un jugement phare qui confirmerait le rôle réparateur de la *Loi* et l'interprétation large qu'on doit donner à ses dispositions.

À cet égard, le verdict est cinglant : le gouvernement satisfait à cette obligation de la *Loi* tant qu'une mesure – n'importe laquelle – a été prise. Il n'y a aucune obligation de consultation préalable, ni de pallier les effets négatifs d'une politique plus large. Seule restriction : la nouvelle mesure ne doit pas être négative! Bref, la *Loi* est édentée.

On peut déplorer cette interprétation indûment stricte des droits linguistiques, et ce sera aux avocats de la FFCB de déterminer s'il y a matière à appel. Or le juge Gascon a le mérite d'être clair sur un aspect : si son raisonnement déçoit, c'est bien au législateur qu'il faut s'en prendre, lui qui n'a pas cru bon d'encadrer l'application de l'article 41(2) par voie de règlement, comme on s'y attendait. « Ce n'est pas à la Cour », nous rappelle le juge, « de mettre les chaussures du pouvoir exécutif et d'intervenir là où le gouvernement fédéral n'a pas voulu le faire ».

La balle est donc relancée sur la Colline du Parlement. Devant les inquiétudes maintes fois exprimées au sujet de l'ambiguïté de la Partie VII et de l'absence de règles d'application, ministres et fonctionnaires saluaient plutôt la « flexibilité » qui leur permettait de tailler des programmes sur mesure, au bénéfice des communautés. Cette justification ne tient plus. La ministre du Patrimoine canadien, responsable de la mise en œuvre de la Partie VII, doit s'engager à une révision.

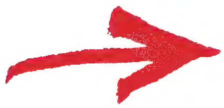
Entre-temps, le Comité permanent sénatorial des langues officielles poursuit son étude sur une modernisation de fond en comble de la *Loi*.

Au gouvernement, maintenant, de mettre ses chaussures.

La sénatrice Raymonde Gagné,
Manitoba
Le sénateur André Pratte,
Québec
Le sénateur René Cormier,
Nouveau-Brunswick
Le 1er juin 2018

ACTUALITÉS

DOSSIER ALIÉNATION PARENTALE • Partie 1 de 3



▶ Un père aliéné raconte son histoire

« Il faut réformer le système de justice »

Les problèmes ont commencé en 2014, pour Richard (1). Père de deux garçons, issus d'un premier mariage, il avait adopté la fille adolescente de sa seconde conjointe, et ensemble, ils ont une autre gamine. S'il a obtenu la garde de sa cadette après 30 000 $ de frais d'avocats, il ne caresse plus l'espoir de revoir l'adolescente de sitôt.


CATHERINE DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

Des relations qui se brisent, c'est fréquent. Des parents qui manipulent les faits pour empêcher leur ex-conjoint de voir leurs enfants, c'est rare. C'est pourtant ce qui est arrivé à Richard. Dès 2014, la tension monte dans le couple.

Des disputes. De la discorde. Les parents évoquent la séparation, mais sans plan concret. « En mai 2015, j'ai reçu un appel des Services de protection des enfants pour me dire qu'une allégation très sérieuse pesait contre moi. Ma femme avait rapporté une agression contre sa fille, celle que j'ai adoptée. Je devais donc contacter la GRC pour une enquête. »

À cause de la nature sexuelle de l'allégation, Richard a dû quitter le domicile familial, jusqu'à la conclusion de l'enquête, quatre mois plus tard. L'allégation a été jugée sans fondement par les enquêteurs. Malheureusement pour Richard, ce n'était que le début d'une longue série d'allégations du genre.

Il raconte que c'était la manière de son ex-femme de se séparer et de garder les enfants : « Quand on se chicanait, elle me disait qu'elle ne me laisserait jamais avoir les enfants si on se séparait. J'ai tout de suite su ce qu'elle était en train de faire. »

Après le retrait de l'accusation, il revient à la maison. Il la trouve vide. La mère et leurs deux filles ont déménagé. Si Richard voit toujours ses garçons, issus du mariage précédent, et ce, sans embûches, cette séparation se montre plus corsée. Sa deuxième femme lui impose des visites supervisées à ses frais s'il veut voir leur plus jeune fille. « J'avais deux heures de visite par semaine, ou même parfois aux deux semaines. »

Et ce n'est qu'un an plus tard que Richard est enfin entendu devant les tribunaux. « Le juge a dit que la situation était ridicule et a établi un horaire de garde progressive pour que je puisse voir ma fille. » L'objectif était d'augmenter tranquillement le nombre d'heures passées ensemble, un processus important pour une petite qui n'avait presque pas vu son père en un an.

Alors que le père et la fille rebâtissent leur relation, la situation se détériore avec l'ex-conjointe. « J'ai 12 pages de notes de cas où elle a écourté les visites, ou bien où elles les a annulées. » Puis en mai 2017, Richard reçoit un autre appel des Services de protection des enfants qui l'informent que son ex-conjointe récidive avec une autre allégation. Mais cette fois, c'est le fils aîné de Richard, issu du mariage précédent, qui est accusé d'inconduite sexuelle contre sa petite soeur.

L'enquête stipule que l'allégation est sans fondement, mais celle de la police prend plus de temps. « Depuis l'allégation que mon ex-femme avait déposée contre moi, je savais qu'elle risquait de s'en prendre à mon fils. C'est pourquoi depuis cette histoire-là, je ne laissais jamais mon fils seul avec sa petite sœur, pour le protéger. »



Afin de protéger les enfants qui sont mineurs, le témoignage de Richard demeure anonyme, incluant la photo.

photo : Catherine Dulude

Alors que l'enquêteur de la police est en congé, l'ex-conjointe de Richard dépose une injonction restrictive contre le fils. « Il n'y a rien à faire ou à dire devant le juge de paix pour empêcher le processus. » Richard se désole des conséquences psychologiques pour son fils. « Comment pensez-vous qu'un jeune garçon de 15 ans se sent, d'avoir ces allégations-là contre lui, et de ne plus pouvoir voir sa petite sœur? Et je ne peux pas les avoir dans la maison, en même temps. Ça chamboule complètement nos vies. » La cour a finalement renversé l'injonction le 29 mai 2018.

Richard affirme que la mère de leur petite a déposé au moins cinq autres allégations contre lui auprès des Services de protection des enfants, ce qui signifie qu'à chaque fois, l'enfant doit être interrogé et doit passer un examen psychologique. Son père se plaint auprès des services à l'enfance.

En novembre 2017, sa petite est appréhendée, à l'école, et placée en famille d'accueil durant six semaines, avec l'objectif d'octroyer la garde au père. Richard obtient finalement la garde en décembre 2017. La mère a seulement droit à des visites supervisées d'une durée de quelques heures par semaine jusqu'à ce qu'elle complète sa thérapie.

Quant à la fille adolescente, elle n'a plus de contact avec son père. « Je pense que plus tard, elle va revenir. Mais elle est trop influençable pour le moment. Honnêtement, je pense que c'est mieux qu'elle reste avec sa mère, car je ne voudrais pas que mon fils, ou moi, soient encore accusés d'agression. »

Les deux parents ont subi une évaluation psychiatrique, ordonnée par la cour. Richard attend toujours les résultats, mais ignore s'il pourra connaître ceux de son ex-femme.

Après avoir dépensé plus de 30 000 $ en frais d'avocats, Richard a beaucoup de frustrations envers le système qui est si prompt à blâmer le père, ou à intervenir sans preuves d'abus ou de négligence. « Je sais que de nombreuses femmes ont besoin de ces ressources du système. Mais il faut réformer le système de justice pour les pères comme moi qui veulent s'occuper de leurs enfants. »

Richard a trouvé du soutien localement auprès de l'organisme *Fathers' Rights Manitoba*. Et il confie que raconter son histoire soulage un peu sa peine.

(1) Puisque les enfants sont mineurs, le témoignage du père est anonyme, et *La Liberté* lui a octroyé le pseudonyme « Richard ».

DOSSIER ALIÉNATION PARENTALE • Partie 2 de 3



La juge en chef adjointe Marianne Rivoalen

L'intérêt de l'enfant prime

L'aliénation parentale est devenue un sujet de préoccupation dans le système juridique voilà environ 10 ans. Force est de constater que sa définition reste encore floue car le concept qu'elle tente d'identifier se situe entre la justice et la santé mentale.

Catherine DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

Simplement expliquée, l'aliénation parentale c'est lorsqu'un enfant, sous l'influence d'un parent, dénigre et même exclut l'autre parent pour des raisons injustifiables. Mais la simplicité du concept s'arrête là.

D'entrée de jeu, Marianne Rivoalen, la juge en chef adjointe de la Cour du Banc de la Reine, Division de la famille, témoigne de la complexité du problème. « Ce sont des cas avec des niveaux de conflits très élevés entre les parents. Ces cas consomment beaucoup de ressources, non seulement judiciaires, mais aussi en santé, en service de police et de l'agence de protection à l'enfance. »

Il n'existe pas de liste de critères nécessaires pour identifier le problème, mais celui-ci découle souvent d'un problème de santé mentale du parent fautif qui a ensuite des répercussions graves chez l'enfant.

Des 3 000 à 4 000 cas de divorce qui sont entendus par année par la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine au Manitoba, seulement trois ou quatre relèvent d'aliénation parentale. Si ça semble peu, ce sont pourtant des cas énergivores.

La Juge Rivoalen précise : « On dirait qu'on en a beaucoup, parce qu'ils consomment énormément de notre temps. Ce sont les cas les plus difficiles qu'on ait. »

Les recours des parents aliénés diminuent à mesure que les enfants grandissent.

La cour peut renverser la garde d'un jeune enfant dont un parent dénigre, disqualifie, ou encore exclut l'autre. Mais comme l'affirme Marianne Rivoalen, cette procédure devient plus complexe lorsque l'enfant atteint l'adolescence. « Si l'enfant a 12-13 ans, c'est quasiment trop tard, parce qu'il est trop affecté, il ne voudra pas avoir une relation avec l'autre parent. Ce sont des situations extrêmement tristes parce qu'il n'y a pas grand chose que la Cour puisse faire. »

En effet, peu de recours existent. L'un d'entre eux serait d'ordonner une évaluation psychologique du parent qui aliène, ou encore d'impliquer l'Agence de la protection à l'enfance. Seuls de nombreux bris d'ordonnances de la cour pourraient mener à des actions punitives contre un parent.

Comme des amendes ou encore, mais très rarement, un emprisonnement de courte durée. La Juge rappelle toutefois que c'est l'intérêt de l'enfant qui prime. « Si l'enfant est assez âgé et voit que son parent est en prison, ce n'est pas une bonne chose, et il pourrait blâmer l'autre parent. C'est une question d'équilibre. »



La juge en chef adjointe Marianne Rivoalen de la Cour du Banc de la Reine, Division de la famille.

photo : Gracieuseté Marianne Rivoalen

L'aliénation parentale n'est pas sexospécifique. Mais Marianne Rivoalen note tout de même une tendance : « Je crois que c'est raisonnable de dire qu'il y a plus de pères exclus parce que lorsque les enfants sont jeunes, c'est encore la mère qui a la garde principale des enfants. Mais il y a aussi des mères qui sont aliénées. »

Un divorce est déjà bouleversant, pour ceux qui sont concernés. Une situation d'aliénation parentale subséquente peut être traumatisante, tant pour l'enfant que pour le parent exclu.

D'expérience, la Juge insiste sur la nécessité d'intervenir vite pour limiter les dégâts. « Quand un parent commence à s'inquiéter que quelque chose ne va pas, il faut passer au tribunal, parce que la cour a le pouvoir de renverser la garde. C'est la meilleure chose à faire. Ça peut prendre un an et demi à régler. Mais au moins entre-temps, le parent peut demander une ordonnance provisoire. »

Mais parfois, la cour ne peut rien faire. Alors il ne reste plus au parent aliéné qu'à attendre et espérer que son enfant, avec le temps, revienne vers lui.

Survol des services disponibles

Pour les parents qui seraient en phase de divorce, le Service de conciliation familiale du Ministère des Familles de la province du Manitoba offre des services gratuits, dans les deux langues officielles. Quelques services, comme les programmes de médiation sont accessibles sans avoir recours à l'intervention d'avocats ou de la cour.

Les autres services offerts requièrent une ordonnance de la cour qui donne l'autorité au Service de conciliation d'intervenir. Il peut, par exemple, effectuer des évaluations de l'environnement des enfants en passant au peigne fin le milieu familial, l'école, la garderie, et toutes autres agences ou organismes ayant un lien avec la maladie. Il s'agit d'évaluer quel contexte sera optimal pour l'enfant. Il y a toutefois une importante liste d'attente pour ce service. D'autres services offerts incluent notamment les programmes Pour l'amour des enfants, Coincé entre les deux, Premier choix. Il s'agit de services utiles dans des cas d'aliénation légers. Une conseillère francophone assure au besoin le service en français.

Dans une déclaration reçue par courriel, la Province soutient que le Service de protection des enfants intervient en cas d'aliénation parentale quand on craint pour l'enfant et qu'on voit qu'il est affecté par un processus d'aliénation sévère.

Non à *La Liberté*

La Province a refusé que *La Liberté* fasse une entrevue avec un membre du personnel du Service de conciliation familiale. Nous n'avons eu qu'une déclaration du ministère. Il est donc impossible pour *La Liberté* d'expliquer les étapes à suivre avec le processus du ministère en cas d'aliénation parentale.



Quelques dépliants sur les services offerts par le Service de conciliation familiale du Ministère des Familles du Manitoba.

photo : Marta Guerrero

DOSSIER ALIÉNATION PARENTALE • Partie 3 de 3

▶ **L'aliénation parentale vue par les psychologues**

Les cas graves exigent des traitements

« Une proportion significative des litiges où les parents sont en conflit sur la garde ou l'accès aux enfants est liée à des psychopathologies. » (1) Le phénomène de l'aliénation parentale, dont la désignation est appelée à évoluer, est observé en psychologie depuis plusieurs décennies.

Catherine DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

Déjà en 1949, le psychanalyste Wilhelm Reich a évoqué la tendance, en cas de divorce, de certains types de personnalités à « se défendre d'une blessure narcissique en se battant pour la garde des enfants, en diffamant l'autre parent et, ultimement, en le privant du plaisir d'avoir accès à son enfant. » (2)

Près de 70 ans se sont écoulés depuis cette observation. Et pourtant, elle demeure la même : le parent aliénant présente souvent des signes de troubles de santé mentale.

Le psychologue Leonard Greenwood exerce au Centre de protection de l'enfant situé au Centre des sciences de la santé de Winnipeg. Son mandat est d'évaluer les cas présentés par les Services de protection des enfants. « En instance de séparation, un parent peut avoir du mal à composer avec le sentiment de perte, avec le deuil d'une relation, et des moments dépressifs. La plupart des parents qui utilisent des propos diffamatoires contre l'autre parent pour faire face à leur mal-être rectifient leur comportement lorsqu'ils réalisent l'impact qu'ils ont sur leur enfant. Ce sont des cas d'aliénation légers. Cependant, si le parent poursuit son comportement néfaste, alors on intervient pour évaluer sa santé mentale. »

Les parents aliénants présentent fréquemment des traits de personnalité narcissiques, des troubles de la personnalité comme le *borderline*, de la schizophrénie, ou encore un mélange de ces maladies. Ces problèmes de santé mentale ont un point en commun : pour ces personnes, la relation avec les autres est difficile, voire problématique. Car lorsqu'un élément déclencheur aussi traumatisant qu'une séparation survient, les mécanismes d'adaptation du parent qui deviendra l'aliénant sont mis à l'épreuve.

Leonard Greenwood précise : « L'échec du mariage peut générer un sentiment d'abandon et affecter l'estime de soi. Le raisonnement d'une personne atteinte d'un trouble de la personnalité serait en gros celui-ci : *Je suis inconfortable dans la situation, je suis la victime, tu es le coupable*. » En diffamant l'autre parent auprès de l'enfant, le cycle de la victimisation continue. Le psychologue poursuit : « Le parent aliénant verra ou trouvera des failles chez l'autre parent, et verra son enfant comme la victime. »



Leonard Greenwood, psychologie, exerce au Centre de protection de l'enfant situé au Centre des sciences de la santé de Winnipeg.

photo : Marta Guerrero

Signes et conséquences de l'aliénation

Bien que chaque cas soit différent, certains processus sont récurrents. Les premiers signes sont ceux d'un souci de loyauté de l'enfant, c'est-à-dire qu'il prend le parti d'un parent. Il montre alors des comportements pseudo-matures qui se résument à la reproduction du discours du parent aliénant. À terme, cet enfant aura des réflexions illogiques, simplistes et rigides à l'égard du parent aliéné. Par exemple, devant une photo heureuse de l'enfant et du parent exclu, l'enfant pourrait décréter qu'il s'agit d'une imposture.

Le spécialiste raconte : « En thérapie avec l'enfant, je dois l'amener à voir que ses réflexions à l'égard du parent exclu ne sont pas les siennes. Mais pour que cette stratégie fonctionne, il ne faut plus que l'enfant soit exposé aux commentaires diffamatoires du parent aliénant. »

Ce changement d'environnement arrive souvent au fur et à mesure que l'enfant grandit. Cependant, une fois adulte, celui qui a été aux prises avec l'aliénation parentale pourrait être affligé de problèmes au niveau du développement personnel, des relations interpersonnelles, de l'estime de soi, de dépression et d'anxiété. La recherche démontre (3) que la plupart de ces enfants, devenus adultes, avouent avoir espéré secrètement passer plus de temps avec le parent exclu. Ou encore espéré que quelqu'un ait insisté pour maintenir le contact. Et bien que dans la majorité des cas, l'enfant reprend contact avec le parent aliéné, la relation brisée est difficile à reconstruire, si reconstruction il y a.

Dans des cas d'aliénation sévère, un parent peut être traité. Le psychologue affirme qu'il faudra alors une ordonnance du tribunal. « La plupart des gens ont la capacité de contrôler leur comportement, bon ou néfaste. Lorsque ce n'est plus le cas, il faut une structure imposée par la cour ainsi qu'un traitement. Le parent traité pourra, après une courte période de temps, être présent à nouveau dans la vie de son enfant. Mais la coparentalité demeurera difficile. »

(1) Informations tirées et traduites de l'article scientifique des psychiatres Barbara Jo Fidler et Nicholas Bala (2010) : *Children resisting postseparation contact with a parent : concepts, controversies, and conundrums*

(2) Cité dans Fidler et Bala (2010)

(3) Fidler et Bala (2010)

Services en français?

Difficile de trouver des psychologues francophones, ou même un seul, à même de traiter des cas d'aliénation parentale. La directrice générale de Santé en français, Annie Bédard explique : « Nous avons déjà une pénurie de professionnels en santé mentale, alors quand on arrive dans les services spécialisés, c'est très difficile. »

La Liberté a cherché en vain un(e) psychologue francophone traitant les cas d'aliénation parentale auprès de Santé en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg, le Centre de Renaissance, et the Psychological Association of Manitoba.

Le Centre de Renouveau Aulneau pour sa part tend à éviter ces cas d'aliénation parentale. La thérapeute Rebecca Martin-Ilunga explique : « Ce sont des cas où la colère des parents est si intense qu'ils ne réalisent pas le mal qu'ils font aux enfants et ne sont pas prêts à faire le travail de thérapie. » Dans ces cas, le Centre les réfère au Service de conciliation familiale.

Hôtel Alt au centre-ville de Winnipeg

Le coup de pouce des Jets

Les portes de l'Hôtel Alt ont ouvert voilà trois ans au centre-ville de Winnipeg. La co-présidente du Groupe Germain Hôtels, Christiane Germain, était de passage dans la capitale manitobaine pour la Journée World Trade. Une occasion de faire le point.

Catherine DULUDE
cdulude@la-liberte.mb.ca

La deuxième Journée World Trade, organisée par le World Trade Centre de Winnipeg, avait pour thème *les grandes idées*. L'idée d'ouvrir un tout nouvel hôtel en plein cœur de Winnipeg en 2015 pouvait être qualifiée d'audacieuse. Mais l'initiative procédait d'un calcul.

Christiane Germain explique : « Nous voulions être tout près de l'aréna. Nous faisons partie de la reconnaissance de la marque de Winnipeg. Depuis l'ouverture, des commerces ont ouvert autour de notre hôtel. Et on sent déjà que les gens ont un sens d'appartenance, car des clients reviennent. Je ne cacherai pas que les Jets ont aidé! » La native de Montréal n'a d'ailleurs eu aucun mal à appuyer les Jets, puisque le Canadien n'a même pas fait les séries éliminatoires.

Après trois ans, la femme d'affaires assure que l'hôtel a maintenant atteint sa vitesse de croisière. Seule ombre au tableau : la lenteur du développement du centre-ville. « Il manque des éléments dans le secteur. Et la construction prend du temps. J'aurais espéré que le quartier se développe plus rapidement. »

Le Groupe Germain Hôtels est en expansion dans les Prairies. Un hôtel est en construction à Saskatoon. La co-présidente précise la stratégie à l'œuvre : « Nous sommes en train d'accentuer notre présence au centre du Canada. »



La co-présidente du Groupe Germain Hôtels, Christiane Germain place une épingle sur sa ville d'origine lors de la Journée World Trade organisée par le World Trade Centre de Winnipeg.

photo : Catherine Dulude

L'économie du partage

Christiane Germain n'a aucun problème avec la compétition. Cependant elle déplore les inégalités fiscales. Lorsqu'il s'agit de plateformes de location de logement de particulier à particulier comme *Airbnb*, elle souhaite que le processus de règlementation et d'imposition soit le même pour tous. « J'ai surtout du mal avec les gens qui investissent dans l'immobilier dans le but de proposer des locations toute l'année. Il s'agit alors d'un commerce. Un commerce qui pour l'instant n'est pas soumis aux mêmes règles de construction, de sécurité, et aux mêmes taxes que le monde de l'hôtellerie. »

Christiane Germain souligne que des associations hôtelières font du lobbying pour tenter d'obtenir gain de cause. Mais elle reconnaît qu'il reste du travail pour faire valoir le point de vue qu'elle défend.

Vox populi, vox Dei

Ce sera le Forest de Joyal

Le buste de Georges Forest réalisé par Miguel Joyal sera érigé dans le parc Provencher. Au plus tôt à l'automne, au plus tard en 2019.

DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Le comité du Monument Georges-Forest a assuré la Ville de Winnipeg que son projet avancera de manière satisfaisante.

On se rappellera que l'administration de la Ville de Winnipeg avait donné au Comité jusqu'au 31 mai pour indiquer si le projet allait de l'avant ou non. Sinon, le Comité se trouvait dans l'obligation de remettre l'octroi de 25 000 $ qu'il avait reçu de la Ville le 15 juin 2017.

Marcien Ferland, le président du Comité, fait part du raisonnement qui a conduit le comité à renverser sa décision de ne pas utiliser le buste de Miguel Joyal, à moins que l'artiste ne procède à une deuxième série de retouches : « Les images du buste publiées dans *La Liberté* et son site internet, ainsi que le site internet de Mathieu Allard, le conseiller municipal de Saint-Boniface, ont suscité beaucoup de commentaires favorables. Le public semble être de l'avis que le buste ressemble à Georges Forest. Et nous avons décidé d'accepter son *fiat*. »

Conséquence : Le comité a contacté Mathieu Allard et Helen Rabbri, la gestionnaire des projets et initiatives communautaires du Fonds de réserve pour les terrains de la Ville, pour leur annoncer que le Comité avait approuvé le buste créé par Miguel Joyal.

Le Comité a par ailleurs envoyé une lettre à l'artiste le 25 mai, pour lui indiquer que le projet irait de l'avant. Le comité a également précisé qu'un paiement parviendra à Miguel Joyal le 1er juillet pour que le sculpteur puisse passer à l'étape de la fonderie. Le contrat pour l'artiste s'élève à 30 000 $. Le Comité lui a remis 21 680 $ pour le travail déjà accompli.


Miguel Joyal et son buste de Georges Forest.
Archives La Liberté

Miguel Joyal commente : « Ces nouvelles sont fantastiques. J'ai hâte de continuer le travail. Le seul grand pépin, c'est qu'il pourrait y avoir un délai de trois à six mois avant que le buste en bronze soit complété. J'amènerai le buste à la fonderie MST Bronze à Toronto. C'est la fonderie où j'ai fait couler ma statue de Louis Riel, installée au Palais législatif. J'ai grandement confiance en l'équipe de MST Bronze. Je connais les employés et j'ai développé une bonne relation avec eux. Si jamais il y avait un problème à surmonter en coulant le bronze, je pourrai me rendre dans leurs ateliers et discuter avec eux.

« Par contre, les artisans de MST Bronze sont très occupés. Ils ont beaucoup de commandes. Mon Louis Riel a pris un an pour être complété. C'est pourquoi je ne peux pas garantir que le buste sera prêt cet automne. »

Pour sa part, Marcien Ferland affiche son optimisme : « Pour le moment, le délai maximum ne me préoccupe pas trop. On espère encore inaugurer le monument plus tard cette année. »

La culture et le patrimoine reflétés dans la nouvelle carte électorale

Par respect pour la mosaïque manitobaine

De nouvelles circonscriptions nommées Carillon et Lagimodière, ou encore même Gare Union. La Commission manitobaine de la division électorale a voulu respecter l'intégrité territoriale des régions désignées bilingues. Elle a aussi tenu à respecter les Manitobains et leur histoire.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Tous les dix ans, la Commission manitobaine de la division électorale examine les limites des circonscriptions électorales, pour se conformer à la *Loi sur les circonscriptions électorales*. Son rapport intérimaire du 18 mai propose des modifications à chacun des 57 comtés, et un nouveau nom pour 16 d'entre eux.

Richard Chartier, le juge en chef du Manitoba, préside la Commission. Il met en valeur l'esprit avec lequel les commissaires ont entrepris leur travail. « Je suis un fanatique de l'Histoire. Lorsque j'ai été juge à la Cour provinciale, j'ai voyagé et siégé dans chacune des communautés au Manitoba. Sur les réserves, dans les zones désignées bilingues, et dans les régions qui ont été défrichées et développées par les Mennonites, les Islandais et les Ukrainiens.

« Je crois fermement qu'une carte électorale doit refléter notre mosaïque culturelle et notre patrimoine. Les autres Commissaires, eux aussi, sont sensibles à l'Histoire. (1) Ils connaissent bien notre province. En redécoupant les frontières des circonscriptions pour que chacune ait environ 22 400 habitants, on a voulu respecter l'intégrité des municipalités, des réserves, des zones bilingues.

« La *Loi sur les circonscriptions électorales* l'exige. Le *Rapport Chartier* de 1998, que j'ai rédigé, recommandait qu'on tienne compte des comtés bilingues en réorganisant les districts électoraux. Pas question de *gerrymandering*! Par ailleurs, le redécoupage des territoires en fonction de la langue est un fait de notre histoire. Dans le Rapport Chartier, j'ai rappelé le fait que le gouvernement provisoire de 1869 avait été créé avec des délégués des 12 paroisses francophones et 12 paroisses anglophones de la Colonie de la Rivière-Rouge.

« Donc en plus de notre mandat légal, on a tenu compte de l'Histoire. C'est le pas supplémentaire qu'on a choisi de faire. La carte électorale reflète certainement ma passion pour l'Histoire, mais tout autant la sensibilité de toute la Commission. »



Le juge en chef du Manitoba, Richard Chartier, siège d'office à la Commission manitobaine de la division électorale, puisque la présidence de cette Commission lui revient de droit.

Archives La Liberté

Résultat : la circonscription de Logan, à Winnipeg, qui n'inclura désormais plus l'avenue Logan, sera renommée Union Station, ou Gare Union en français, en hommage à la gare historique qui dessert la capitale depuis 1909.

Côté francophonie, la circonscription regroupant les municipalités bilingues de De Salaberry, Ritchot et Taché et le village de Saint-Pierre-Jolys portera le nom historique de Carillon – circonscription dans cette région de 1886 à 1969.

À Winnipeg, les quartiers de Sage Creek et d'Island Lakes seront inclus dans une nouvelle circonscription : Lagimodière.

« Le choix du nom Lagimodière allait de soi. La circonscription fait partie de Riel, la zone bilingue qui englobe Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert. Quoi de mieux que de rendre hommage au célèbre Jean-Baptiste Lagimodière? De plus, le boulevard Lagimodière traverse la circonscription. »

Plus au sud, l'ancienne circonscription de Saint-Norbert fera désormais partie d'une circonscription de Rivière-Seine élargie en direction ouest. « On a retenu le nom, parce que les écoles de Saint-Norbert ont fait ou font toujours partie de la Division scolaire Rivière-Seine. Le nom évoque la proximité de la rivière, mais aussi le lien qui perdure entre la ville et la campagne, tissé par la Seine. »

La Commission soumettra son rapport à la lieutenante-gouverneure Janice Filmon avant le 31 décembre. La lieutenante-gouverneure transmettra ensuite le rapport à la présidente de l'Assemblée législative, Myrna Driedger, qui présentera le document à l'Assemblée dans les plus brefs délais.

« L'Assemblée n'a pas le droit de modifier la carte électorale, et aucun vote n'aura lieu. Le rapport a force de loi dès qu'il est présenté aux élus. La carte électorale entrera en vigueur dès que l'Assemblée sera dissoute. »

(1) Les membres de la Commission de la division électorale sont : Richard Chartier, Juge en chef du Manitoba; David Barnard, recteur et vice-chancelier de l'Université du Manitoba; Steven Robinson, recteur et vice-chancelier par intérim de l'Université de Brandon; Harvey Briggs, doyen de la Faculté des arts, des études commerciales et des sciences du Collège universitaire du Nord; Shipra Verma, directrice générale des élections du Manitoba.

Déjà une expérience fédérale

En 2012, le juge Richard Chartier a présidé la Commission du redécoupage des circonscriptions fédérales du Manitoba.

« J'ai apporté les mêmes sensibilités culturelles et patrimoniales pour dresser la carte électorale des 14 districts fédéraux. Cette Commission a tenu compte de l'intégrité territoriale des réserves autochtones, des municipalités et des zones bilingues.

« Pour y arriver, on s'est tenu à des faits démographiques objectifs. Et on a consulté le public avant même de dresser une ébauche d'une carte électorale. Comme on avait d'abord écouté les citoyens, il y a eu peu de changements supplémentaires à faire une fois qu'on avait redécoupé la carte. »

Une autre solution pour Sainte-Anne et La Broquerie?

Malgré ses sensibilités, la Commission manitobaine de la division électorale n'a pas réussi à intégrer Sainte-Anne et La Broquerie au sein de circonscriptions très bilingues.

Le juge Richard Chartier détaille pourquoi : « En faisant le redécoupage, il fallait tenir compte de la population dans la région. On ne voulait pas sous-représenter ou surreprésenter les électeurs. On a donc créé le comté de Springfield-Sainte-Anne.

« Par contre, il est toujours possible que quelqu'un nous propose une autre solution. Les groupes ou les particuliers peuvent fournir leurs observations sur le site web de la Commission (www.boundariescommission.mb.ca/fr/), par la poste, par courriel, ou encore aux audiences publiques qui seront tenues du 10 au 20 septembre 2018. »

La sécurité des animaux de compagnie en jeu

Cannabis : attention à nos amis les bêtes

Beaucoup de questions ont surgi lorsque Justin Trudeau a annoncé la légalisation de la marijuana. Policiers, médecins, parents, enseignants et entrepreneurs ont avancé leurs attentes et préoccupations. Voici celles d'un vétérinaire.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Vétérinaire depuis 2001, Marc Philippot est copropriétaire des cliniques vétérinaires de Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes et de Carman. Le résident de Saint-Claude ne cache pas ses inquiétudes par rapport à l'impact potentiel de la légalisation du cannabis sur les animaux de compagnie, en particulier les chiens.

« Lorsque j'étais à l'école vétérinaire, on parlait déjà des effets toxiques du cannabis sur les chiens. Le phénomène était connu. Désorientation, pleurnichage, battements de cœur rapides, tremblements, convulsions, vomissements, incontinence urinaire. Un chien intoxiqué peut devenir insensible, voire même comateux, pour plusieurs jours.

« Au fil des années, j'ai dû soigner quelques chiens atteints. Le danger, c'est qu'il ne faut qu'une petite quantité de marijuana pour déranger un chien. En quantités faibles, un chien peut être aussi *gelé* qu'un humain qui fume un joint. Une plus grande dose peut gravement affecter le cerveau canin, voire entraîner la mort de l'animal.

« Bien qu'un animal puisse aisément aspirer la fumée de marijuana, dans les cas que j'ai traités il s'agissait d'ingestion accidentelle. Ces chiens avaient mangé un aliment contenant du cannabis. Dans de tels cas, il faut maintenir l'animal à une température stable et vérifier son battement de cœur, qui doit être régulier. Parfois, on peut induire un vomissement. On peut aussi avoir recours à un lavage d'estomac, et à l'administration de charbon activé pour réduire l'absorption de la drogue.

« Heureusement, je n'ai jamais vu un cas où le propriétaire avait drogué son animal pour plaisanter. Reste maintenant à savoir si on va connaître une hausse d'incidents une fois que la marijuana sera légale. »

Cette interrogation est légitime. En effet, la Pet Poison Hotline, un organisme qui offre des conseils et services d'urgence au Canada, aux États-Unis et aux Antilles, rapporte que depuis 2013 les incidents d'animaux intoxiqués ont augmenté de 330 %. Dans 98 % des cas, il s'agissait de chiens.

De son côté, l'Association de médecine vétérinaire du Manitoba rapporte que deux chiens sont morts d'intoxication au cannabis depuis 2005. Ces animaux avaient consommé des pâtisseries contenant du cannabis médical.



Marc Philippot, avec Mocha, un de ses patients de la Clinique vétérinaire de Saint-Claude.

photo : Gracieuseté Marc Philippot

Le docteur Marc Philippot note cependant que de telles statistiques peuvent être trompeuses. « Comme il s'agit d'une substance encore illégale, il doit y avoir pas mal d'incidents d'intoxication animale qui ne sont pas traités par les vétérinaires. C'est dommage, parce que les propriétaires mettent leurs animaux de compagnie à risque. »

Et au vétérinaire de rappeler, en guise d'avertissement, que « les chiens ne sont pas les seuls animaux vulnérables ».

« La marijuana peut gravement affecter les chats, qui ont une prédilection pour s'intéresser aux plantes en tout genre. Et c'est sans parler de la fumée qui peut causer des bronchites, de l'asthme et des cancers chez plusieurs espèces d'animaux. Comme les oiseaux et les lapins, qui sont encore plus sensibles à la fumée que les canins et les félins. »









Une dimension de la francophonie mal connue

Mieux comprendre le handicap au quotidien

Comment vivre avec un handicap quand on est francophone? Et francophone en milieu minoritaire? L'enjeu sera exploré par plus de 75 conférenciers au colloque *Regard croisés sur le handicap en contexte francophone*, qui sera tenu à l'Université de Saint-Boniface. Grand public bienvenu.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Comme le souligne Maria Fernanda Arentsen, l'organisatrice du colloque qui aura lieu du 12 au 15 juin, le regard posé sur le handicap ne sera pas uniquement celui des spécialistes, mais des personnes handicapées qui relèvent chaque jour le défi francophone.

Pour la professeure titulaire à l'Université de Saint-Boniface, il était « nécessaire » de tenir *Regards croisés sur le handicap en contexte francophone* au Manitoba.

« Relever le défi d'un handicap physique ou mental, c'est déjà quelque chose. Avoir à le relever en français, surtout lorsqu'on est en milieu minoritaire, où les services en français sont peu nombreux et souvent difficiles à obtenir, c'est un défi supplémentaire. Pour sensibiliser encore plus, il était essentiel de présenter ces réflexions chez nous.

« On n'a qu'à prendre l'exemple d'une personne avec des capacités intellectuelles amoindries. Il est déjà difficile de trouver des activités inclusives pour les 18 ans et plus qui ne peuvent pas intégrer le marché du travail. On comprend donc que l'isolement et la vulnérabilité s'aggravent quand on est francophone. »

Médecins, psychologues, spécialistes en santé mentale, avocats, praticiens en service social, pédagogues, sociologues, voire même des bibliothécaires et des journalistes offriront leurs perspectives lors des conférences.

Maria Fernanda Arentsen note cependant que si le colloque réunit des spécialistes du Canada et de la francophonie internationale, « il ne s'agit pas uniquement d'une affaire de savants ».

« Le grand public peut s'instruire, bien sûr, sur de nombreux aspects et défis du handicap. L'aspect académique aborde un grand éventail de sujets. Et surtout on pourra comprendre davantage la vie que mènent les personnes handicapées. Grâce à des discussions, des tables rondes, un vernissage (le 12 juin) d'une exposition de peintures d'artistes manitobains de l'Arche et du Centre Saint-Amant, ainsi que de Manon Vichy, artiste de France. »

Le 14 juin, le public aura également droit à ***Leevoirien Défense d'y voir***, pièce de Guy Coulanjon.


Maria Fernanda Arentsen et son frère, Pablo Arentsen.
photo : Daniel Bahuaud

Une motivation très personnelle

Maria Fernanda Arentsen, la force motrice derrière le colloque, souligne que « pour un bon nombre de conférenciers, une initiative du genre vient toucher des cordes sensibles très personnelles ».

« Dans mon cas, c'est mon frère Pablo qui est trisomique. Si j'ai choisi de faire du handicap un domaine professionnel, c'est en grande partie à cause de lui.

« Je veux contribuer à transformer l'image que les gens ont du handicap. Et je ne suis pas seule à le vouloir. La société est encore trop axée sur la performance. Elle valorise la capacité de production des personnes. Et non la personne. »



Au Salon Empire

Spécial 20e anniversaire du Centre du patrimoine

MOT DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE (SHSB)



« En tant que président de la SHSB, je suis à la fois ému et encouragé par cette démonstration de solidarité envers notre organisation. Le 15 mai, j'ai ressenti un très fort attachement du public au Centre du patrimoine et, plus généralement, au patrimoine de la francophonie manitobaine. »

Chers amies et amis de la Société historique de Saint-Boniface,

Le 15 mai dernier, 185 convives se réunissaient pour fêter les 20 ans du Centre du patrimoine. Cet appui de taille accordé au gardien de l'histoire francophone et métisse de l'Ouest canadien, en particulier du Manitoba, est une indication de l'importance que les Manitobaines et les Manitobains attachent à la préservation et à la promotion de notre patrimoine collectif.

La présidente de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, Mme Paulette Duguay, témoigne de l'atmosphère qui régnait à la fête :

« C'était une occasion unique, la première fois de ma vie où j'ai eu l'occasion de fêter des archives! J'ai senti qu'il y avait dans la salle une compréhension collective approfondie de l'importance de préserver notre patrimoine. De la perspective des Métis, ce rassemblement était valorisant. Nous sommes rassurés, car notre histoire est documentée et notre rôle dans les origines du Manitoba est reconnu. »

Carrefour patrimonial

La construction du Centre du patrimoine a été un projet transformateur pour la SHSB et les groupes qu'elle appuie, avec un impact profond sur notre capacité d'acquérir des archives, de les préserver et d'en faire la promotion. Dans ce carrefour qui attire chercheurs, auteurs, artistes, éducateurs et éducatrices, étudiantes et étudiants et grand public, vous trouvez des archives sur la création du Manitoba, la mise sur pied des services de santé et sociaux, les hauts et les bas de l'éducation en français et l'évolution de maintes organisations. Des archives qui servent à la preuve d'ascendance métisse, à la défense de causes, par exemple dans les recours judiciaires concernant les terres des Métis, et qui inspirent…

Combattre l'usure du temps et de l'oubli

On dit parfois que l'histoire est écrite par les « conquérants ». Il y aurait peut-être lieu de modifier ce dicton, car dans la réalité, elle est transmise par celles et ceux qui sont capables de l'écrire. En refusant la perte de notre passé, en combattant l'usure du temps et de l'oubli, le Centre du patrimoine joue un rôle vital : celui d'assurer que nous serons toujours capables d'étudier, d'écrire et de raconter l'histoire de la francophonie et des Métis du Manitoba et de l'Ouest canadien.

Merci aux gens convaincus qui ont, de 1981 à 1998, concrétisé le rêve collectif d'un centre du patrimoine avec courage, engagement et persévérance. Et merci à vous — fidèles bénévoles, généreux donateurs et donatrices et notre personnel — d'avoir porté ce rêve depuis, et de continuer à le porter aujourd'hui et demain.

Je termine en rappelant que j'étais très fier en 2017 quand le Manitoba a reconnu que les archives de la SHSB ont une valeur de portée provinciale et nationale, et que la SHSB agit comme le pendant francophone des Archives du Manitoba.

Michel Lagacé

Centre du Patrimoine : un carrefour d'histoires et d'histoire depuis 20 ans

Rappelons pourquoi c'était tellement important de construire un centre pour abriter nos archives. Pensons aux pertes réelles et potentielles…

Ces pertes sont parfois dramatiques. En décembre 1860, un incendie détruit la Cathédrale Saint-Boniface érigée par Mgr Provencher. Les premiers registres civils de la population métisse et francophone de l'Ouest canadien sont perdus à tout jamais.

Grâce au travail de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) et de son Centre du patrimoine, et à celui de ses chercheurs passionnés comme les défunts abbé Pierre Picton et Alfred Fortier, les renseignements perdus ont été reconstitués avec peine et patience, presque pour chaque personne. Aujourd'hui, ils alimentent les bases de données uniques du Centre du patrimoine.



Incendie criminel aux bureaux de la SFM.

Une autre perte a été évitée de près dans les années 1980, lorsqu'en pleine crise linguistique, un incendie criminel a rasé les bureaux de la Société franco-manitobaine sur le boulevard Provencher. Heureusement, le gros des archives de l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba avait été transféré à la SHSB. Sinon, tout un chapitre de notre histoire aurait pu être dévoré par les flammes ce soir-là.

Souvent par contre, il n'y a pas de catastrophe. Les déménagements, les fermetures de bureau, les grands ménages faits avec trop de zèle, la poussière, l'usure du temps, de l'humidité et de la lumière effacent les traces de notre histoire, de notre cheminement comme société.

LA NAISSANCE D'UNE IDÉE

Toutes ces pertes — petites et grandes — et comment les éviter, préoccupaient les délégués d'un important colloque organisé en 1981 par la SHSB avec l'appui de partenaires, comme les Archives du Manitoba et plusieurs congrégations religieuses qui, durant ces années, se penchaient sérieusement sur la question de la préservation de leurs propres archives.

Ainsi est née l'idée de la création d'un centre des archives et du patrimoine francophone du Manitoba. En 1998, une vingtaine d'années plus tard, on voit naitre du neuf pour sauvegarder du vieux. Rappelons-le, le Centre du patrimoine est le premier édifice au Manitoba construit spécifiquement pour conserver des archives.

OUVERTURE OFFICIELLE DU CENTRE DU PATRIMOINE

Le 25 septembre 1998, le comité de construction du Centre du patrimoine et le conseil d'administration de la SHSB avaient toutes les raisons de se féliciter et de célébrer! Et de pousser un soupir de soulagement après un travail de longue haleine… Ils n'étaient pas les seuls à savourer cet évènement mémorable, car toute une génération de passionnés du patrimoine francophone et métis au Manitoba s'était consacrée à ce projet avec diligence et conviction.

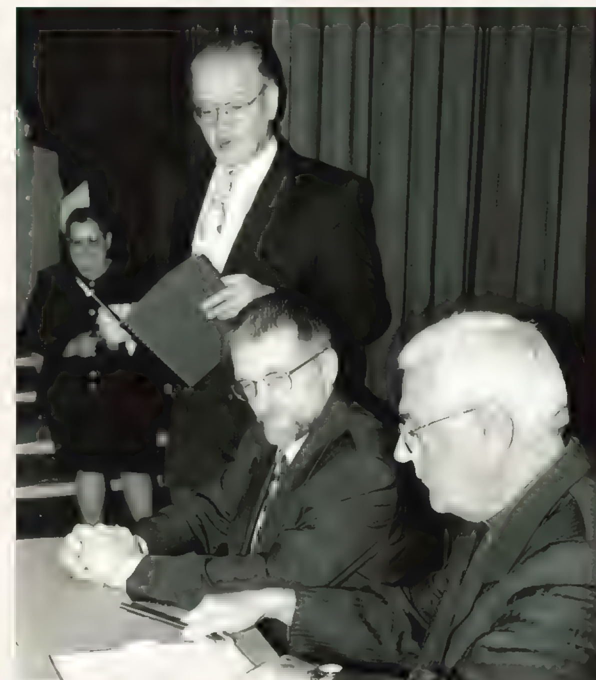
Enfin, la francophonie et les Métis du Manitoba avaient leur propre centre d'archives, muni de deux chambres fortes, et édifié selon les normes établies pour un centre d'archives. Dorénavant, leurs archives seraient préservées dans des conditions optimales de température, de lumière et d'humidité relative, à l'abri des incendies, des inondations, comme celle de 1950, et de l'usure du temps.



Le Centre du Patrimoine prend forme, en 1998.

Depuis que l'idée d'un centre d'archives avait pris forme en 1981, la SHSB avait fait murir et avancer ce projet, obtenant, entre autres, l'appui financier des gouvernements provincial et fédéral et des fonds d'archives clés. Dans cette aventure, le Centre culturel franco-manitobain était devenu le partenaire principal de la SHSB.

Le comité de construction du Centre du patrimoine a tenu sa première rencontre le 28 novembre 1995, trois ans avant l'ouverture officielle. Il était formé de : Louis Bernardin, Alfred Fortier et Janelle Reynolds de la SHSB; Al Steinhubl, Services gouvernementaux de la Province du Manitoba; Gilbert Comeault et Ala Rekrut, Archives du Manitoba; Lucien Chaput, journaliste-consultant; Gilles Lesage, Archives des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée; Alain Boucher et Alfred Sicotte, Centre culturel franco-manitobain; David McInnis, ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba.



Signature, SHSB et l'Archidiocèse de Saint Boniface : Alfred Fortier, directeur général de la SHSB, Henri Grimard, président de son conseil, et l'abbé Georges Damphousse, économe diocésain.

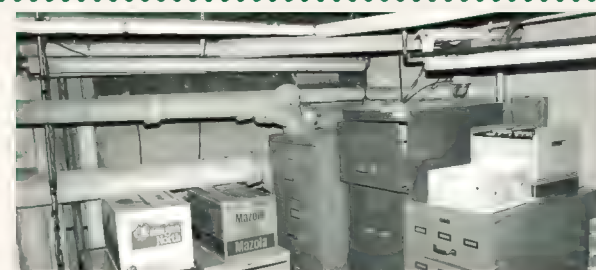
De 1981 à 1998, la construction d'un centre d'archives était prioritaire pour le conseil d'administration de la SHSB présidé par : Gérard Lagacé (1980-1981), Robert André (1981-1985), Normand Boisvert (1985-1986), Guy Masson (1986-1987), Jacqueline Blay (1987-1991) et Henri Grimard (1991-1999).

En 1998-1999, le conseil d'administration de la SHSB comprenait : Henri Grimard, Paul Baril, Hélène Martin, Louis Bernardin, Léona Gaudry, Carole Barnabé, Christian Benhamou, Alfred Monnin et Michel Verrette. À l'occasion de l'ouverture officielle du Centre du patrimoine, il a accueilli des invités de marque qui ont présenté leurs salutations ou ont prononcé un discours : son excellence Yvon Dumont, lieutenant-gouverneur du Manitoba; Mgr Roland Bélanger, chancelier de l'Archidiocèse de Saint-Boniface; Mme Rosemary Vodrey, ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba; Mme Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien; les députés fédéral et provincial de Saint-Boniface, M. Ronald Duhamel, secrétaire d'État, et M. Neil Gaudry.

La cérémonie de l'ouverture officielle comprenait également la signature d'ententes de transfert d'archives entre la SHSB et l'Archidiocèse de Saint-Boniface et entre la SHSB et CKSB Radio-Canada. La négociation de ces ententes avait été déterminante dans l'obtention de financement gouvernemental pour la construction du Centre.

ÉTAGÈRES AMOVIBLES = PLUS D'ENTREPOSAGE!

Le Centre du patrimoine abrite maintenant plus de 700 fonds d'archives, cinq fois plus qu'à son ouverture, et sa présence en ligne s'accentue. Pour augmenter sa capacité d'entreposage, nous rêvons d'installer des étagères amovibles additionnelles dans une des deux chambres fortes. Les recettes du diner-bénéfice du 15 mai seront consacrées à ce projet. Deux photos suffisent pour en saisir l'importance…



Les archives de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, avant la construction du Centre du patrimoine. Un investissement de 115 000 $ nous évitera un retour aux conditions du passé!

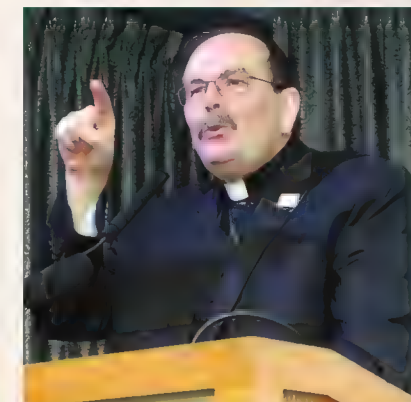


La SHSB au Collège de Saint-Boniface, avant la construction du Centre du patrimoine.

La Cathédrale Saint-Boniface

« J'exprime ma profonde reconnaissance envers le Centre du patrimoine pour la préservation et la promotion des archives de l'Archidiocèse ainsi que celles de plusieurs autres entités religieuses. Une famille doit garder ses mémentos, ses albums et ses photos pour ne jamais perdre le sens de son identité unique et de sa place particulière dans la plus grande société, maintenant et dans l'avenir. Voilà l'importance du Centre! »

-Mgr Albert LeGatt, archevêque de Saint-Boniface



Mgr Albert LeGatt.



Cinquante ans après l'incendie, la cathédrale trône fièrement au cœur de Saint-Boniface, sur les terres où, 200 ans plus tôt, l'abbé Joseph-Norbert Provencher avait fait construire la première église consacrée à Saint-Boniface. La valeur patrimoniale de la Cathédrale Saint-Boniface, haut lieu emblématique de la présence francophone catholique dans l'Ouest, a été perpétuée.

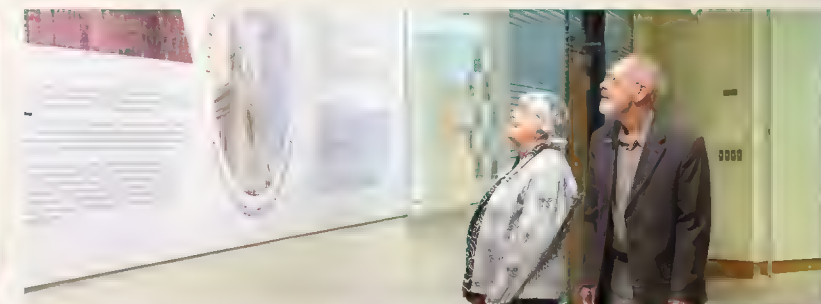
LA CATHÉDRALE SAINT-BONIFACE D'ÉTIENNE GABOURY : CONSTRUIRE LE PATRIMOINE DE DEMAIN

Le 22 juillet 1968, un incendie ravage la cathédrale-basilique de Saint-Boniface, détruisant ainsi un des principaux symboles de la présence francophone et catholique dans l'Ouest. Ne reste plus qu'une partie des murs de pierre… De ces ruines renaitra bientôt une nouvelle église pour la paroisse, une nouvelle cathédrale pour l'archidiocèse.





La commissaire, Annie Langlois.



Étienne Gaboury et Claire Breton-Gaboury examinent l'exposition.

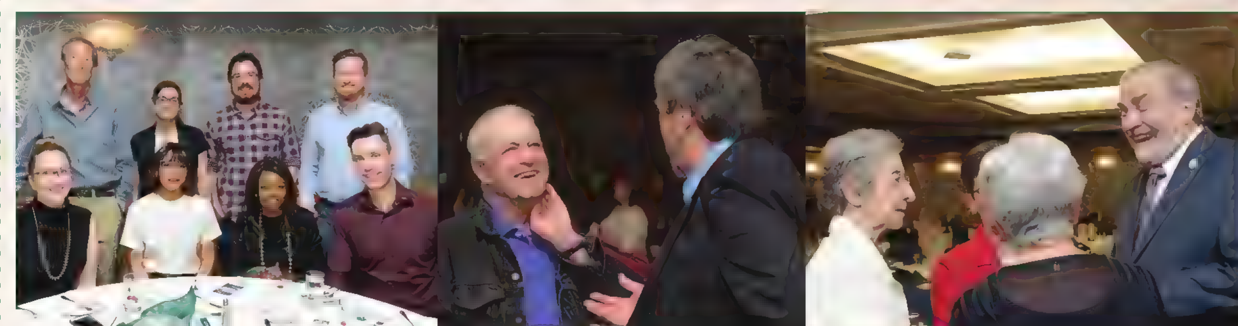
Le diner-bénéfice du 20e anniversaire du Centre du patrimoine a aussi été l'occasion d'inaugurer une exposition sur cette nouvelle cathédrale. La commissaire, Annie Langlois, précise : *« Nous présentons la Cathédrale Saint-Boniface actuelle sous deux angles : la perspective de l'Archidiocèse de Saint-Boniface et celle de l'architecte Étienne Gaboury. »*

D'une part, l'importance du IIe concile œcuménique du Vatican explique la position de l'Église et de l'Archidiocèse. Mgr Baudoux, l'archevêque de l'époque, assiste aux sessions du concile qui marque un changement historique au sein de l'Église. Vatican II représente une ouverture sur le monde moderne en pleine mutation, un monde qui a vécu deux guerres mondiales à l'intérieur d'un demi-siècle.

D'autre part, comprendre la vision d'Étienne Gaboury est nécessaire pour expliquer son choix esthétique. En 1958, au terme de sa formation en architecture à l'Université du Manitoba, il part en France où il visite entre autres la chapelle de Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp construite par Le Corbusier. Ce bâtiment tout en rondeur, construit d'ombre et de lumière est une révélation. Il résume toute la pensée de Gaboury : utilisation de la lumière comme matière à construire, forme organique en harmonie avec la nature environnante, fonction primant sur la forme, l'élément humain, sur la structure.

Avant d'imaginer la nouvelle cathédrale, Gaboury avait déjà réalisé plusieurs bâtiments à vocation religieuse. Il amorce donc la conception en ayant pleinement conscience des tenants et aboutissants rattachés à un tel symbole. D'un commun accord, les murs épargnés par l'incendie sont restaurés. Gaboury fait renaitre une cathédrale au sein des ruines de l'ancienne.

La SHSB remercie Patrimoine canadien et Sport, Culture et Patrimoine Manitoba de leur contribution financière envers cette exposition conçue par Annie Langlois avec l'appui de Thomas Bres et présentée au Centre du patrimoine jusqu'à l'hiver 2018-2019.



Pour tout savoir sur les actualités du Centre du patrimoine et de la SHSB, lisez notre blogue à http://shsb.mb.ca/blogue.

Et rappelez-vous de visiter notre page Facebook!

CULTUREL

Saint-Joachim représente la francophonie des Amériques

« On doit accepter qui on est »

C'est avec grande surprise que les élèves de 11e année de l'École Saint-Joachim ont appris qu'ils avaient gagné un concours international sur le thème des accents. À la clé : une récompense, beaucoup de fierté et une nouvelle confiance dans leur utilisation du français.


MANELLA VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca

Quand elle a vu le concours Slame tes accents, proposé par le Centre de la francophonie des Amériques, Stéphany Halikas, enseignante de français à l'École Saint-Joachim, n'a pas hésité à y inscrire ses élèves de 11e année. « Quand je vois un concours, j'y participe. Si je ne peux pas, j'y inscris mes élèves. J'adore tout ce qui touche à la francophonie. Ici, l'idée était de créer un slam. Il fallait faire une vidéo d'une minute à une minute et demie, qui allait être jugée par le public et par des professionnels. »

Quatre vidéos ont été créées par les 11e années. « Chaque groupe a écrit et filmé une vidéo. Puis la classe a voté pour choisir la vidéo que nous allions envoyer au concours. C'est le projet de Megan Carrière, Anika Gauthier, Taylor Lawless et Maxim Tétrault qui a été retenu. »

Le groupe, composé de deux élèves de familles francophones et deux élèves de familles exogames, a travaillé l'identité francophone. Anika Gauthier partage le cheminement créatif : « Nous avons commencé par nous questionner sur ce qui rendait une personne francophone. Est-ce que les Québécois ou les autres francophones des Amériques sont plus francophones que nous? Nous avions un groupe divers, et chacun d'entre nous avait une expérience différente avec la francophonie. »



De gauche à droite : Darel Bouchard, Gilbert Fréchette, Maxim Tétrault, Danica Dandeneau, Taylor Lawless, Megan Carrière, Anika Gauthier, Angèle Grenier, Stéphanie Martel, Émilie Bisson, Catherine Simard, Julianne Fournier-Broesky,

photo : Gracieuseté Stéphany Halikas

Les deux francophones se sont tournés vers leurs camarades de familles exogames. Maxim Tétrault : « On leur a demandé si elles se sentaient francophones, et elles ont répondu pas vraiment. » Anika Gauthier ajoute : « Leur vie est une réalité différente de la nôtre, et c'était important pour nous de donner à notre texte la perspective de tout le monde. »

Pendant l'écriture, Anika Gauthier a réalisé que « les francophones du Québec ou de France ne sont pas forcément meilleurs que nous en français. Au Manitoba, on a ce complexe d'infériorité avec le français, parce qu'on entend toujours qu'en France, la langue est tellement plus riche. J'ai moi-même toujours pensé que le français de France était meilleur. Maintenant je me rends compte qu'ils sont juste différents, mais égaux. »

Pour Maxim Tétrault, tout est une question d'acceptation. « Quand on pense au français de La Broquerie, on pense au franglais. On se dit que le français est moins avancé. Dans notre slam, on a voulu montrer que personne n'est parfait, et que les accents peuvent être différents, mais qu'ils sont tous valides. On doit accepter qui on est, peu importe d'où on vient. »

En compétition contre 29 autres établissements des Amériques, les élèves de La Broquerie ont remporté le prix des juges. Ils recevront prochainement la visite de Yao, un musicien et slameur professionnel d'Ontario pour un atelier de slam. Stéphany Halikas : « Grâce à cette victoire, les écoles francophones des Amériques savent qu'il y a au Canada des francophones ailleurs qu'au Québec. Elles entendent parler du Manitoba, et plus particulièrement de La Broquerie. C'est bien d'avoir une reconnaissance provinciale et internationale. Ça nous rend très fiers. »

WEB RETROUVEZ NOTRE VIDÉO SUR LA-LIBERTE.CA

Pour se réapproprier la Saint-Jean

La volonté de créer un festival estival


MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

La fête nationale du Québec découle bien sûr de la Saint-Jean-Baptiste. Mais à l'origine, il s'agissait de la fête de tous les Canadiens français catholiques. Aujourd'hui, l'objectif est d'étendre cette fête pour y inclure les francophones et francophiles du Canada. À cette fin, Entreprises Riel, Tourisme Riel, le World Trade Centre Winnipeg, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Pluri-elles et les productions Rivard s'allient et proposent *Saint-Boniface célèbre*.

Le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau, précise la raison d'être de l'initiative : « On espère que les francophones vont se rallier à ce mouvement, pour faire en sorte que cet évènement devienne annuel. On dit que le Festival du Voyageur est un évènement rassembleur. C'est là qu'on se retrouve comme francophone, à l'extérieur des églises, des classes, du travail. On veut que le festival *Saint-Boniface célèbre* rejoigne le même objectif. Ce genre d'organisation est très important pour rehausser la fierté des Franco-Manitobains, pour rencontrer de nouvelles personnes. »

La fête battra son plein avec diverses animations et des spectacles musicaux, le 22 juin prochain. Les familles seront accueillies non plus au parc Provencher, mais au parc Whittier, de 10 h à 14 h. Au programme en collaboration avec le CCFM et Pluri-elles : grimages, distribution de livres, animations. Le Fort Gibraltar sera accessible gratuitement durant la journée.

Ensuite, place à la musique. Un avant show sera produit avec des artistes comme Jacques Chauvin, Hip Shake, Jérémie and the Delicious Hounds et Les Louis Boys. Ensuite, aura lieu le grand concert *Tout pour la musique*. Sur scène, on pourra voir des artistes venus des quatre coins du Canada : Annie Blanchard, Jonathan Painchaud, Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs, Lulu Hughes, Laurence Jalbert, Le R Premier, Kelly Bado, Étienne Fletcher, Aude Ray ou encore Alpha Toshineza.



photo : Marie Berckvens

Darrel Nadeau, le directeur général du Festival du Voyageur, Chantal Vielfaure, la directrice des communications du World Trade Centre Winnipeg Ginette Lavack, la directrice générale du CCFM, Normand Gousseau, le directeur général d'Entreprises Riel, Valérie Williamme, conseillère à Pluri-elles, Luc Rousseau, directeur artistique du spectacle *Tout pour la musique* et Micheline Arbez productrice aux Productions Rivard.

Luc Rousseau, le directeur artistique présente sa manière de voir cette fête : « On a voulu organiser un spectacle qui représente la communauté canadienne francophone. Les artistes viennent de Maisonnette (Nouveau-Brunswick) jusqu'à Whistler, en Colombie-Britannique. On s'attend à accueillir entre 3 000 et 4 000 personnes. » Le spectacle, produit par les productions Rivard, sera diffusé en direct à travers le pays sur les ondes d'Unis TV.

Plusieurs projections du film *Au cœur de la francophonie manitobaine* sont aussi prévues à la Maison du Bourgeois et au CCFM. Ce documentaire de 40 minutes réalisé par les Productions Rivard retrace l'histoire des francophones au Manitoba. Il sera diffusé successivement en français et en anglais.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) :
les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté***
et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca

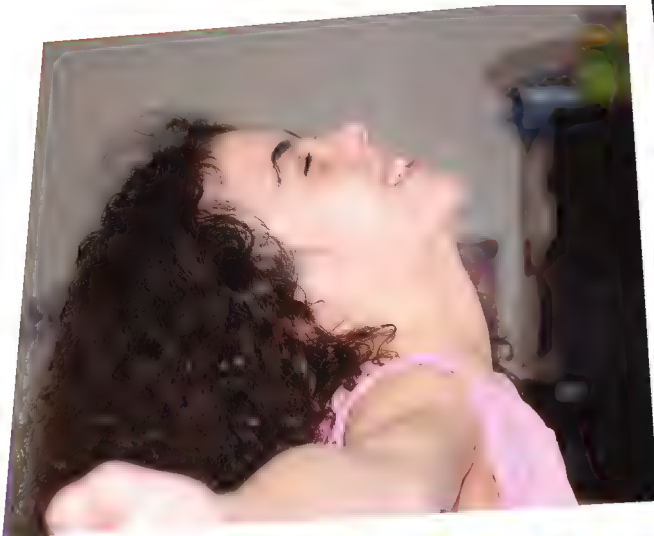

DSFM.CSFM


DSFM_Officiel


DSFM_Alerte

Une année à Roméo-Dallaire, vue par les élèves photographes

Photographie – Contribution – Enrichissement







Tout au long de l'année, les 7e et 8e années de l'École Roméo-Dallaire ont documenté les grands évènements en photos. Rien n'a échappé à l'œil des apprentis photographes : Journée du Souvenir, célébrations de Noël, Saint-Valentin, sorties scolaires, ou encore projets de classe ou d'école.

Après des rencontres presque quotidiennes sur les heures du diner au début de l'année pour apprendre la théorie, l'enseignante Lynda Mohammedi a intégré les apprentissages liés à la photographie aux cours de français. Les plus beaux clichés de l'année, présentés ici, seront exposés à l'école lors du barbecue de fin d'année.









Sophie Morham,
12e année,
Collège Louis-Riel

« Je trouve que l'administration est très présente. Tout le monde connaît tout le monde. Quand je suis arrivée, j'avais déjà mon groupe d'amis, mais je connaissais aussi beaucoup de personnes à travers les sports que j'ai pratiqués. De plus, j'ai pu continuer le sport au Collège Louis-Riel. En fonction des années, j'ai fait partie de l'équipe de volleyball, de basketball, de soccer, de badminton et d'athlétisme. »

Célébrons nos succès!



Sarah DeBaets.

À l'occasion du concours oratoire provincial organisé le 5 mai, les élèves de la DSFM ont été nombreux à être récompensés pour leurs efforts. Félicitations à Maëlle Dupas, de l'école Précieux-Sang, pour sa médaille de bronze, à Mia Bestvater de l'École Lacerte et Safae Fliou de l'École Précieux-Sang pour leurs médailles d'argent, et pour leurs médailles d'or, Chloé Tessier et Danika Pineau, de l'École Lacerte, Xavier Champagne, du Centre scolaire Léo-Rémillard, et Sarah DeBaets, de l'École régionale Notre-Dame.

Le 2 juin, Sarah DeBaets, en 12e année, est partie représenter le Manitoba à la compétition nationale à Ottawa.

Lumière sur l'École Saint-Joachim

Encore une fois, Saint-Joachim au cœur de sa communauté

Santé – Communauté – Rassemblement





À l'école et au centre HyLife, des centaines de jeunes et de moins jeunes se sont rassemblés pour célébrer l'activité physique.

Dans le cadre du projet Communautés en santé au Manitoba français lancé par l'organisme Santé en français, la communauté de La Broquerie s'est jointe aux élèves de l'École Saint-Joachim le 28 mai pour une journée santé toute en mouvement, sous un ciel radieux.

Inspirée du Grand Défi Pierre Lavoie Cubes énergie, l'École Saint-Joachim a lancé la journée Ça bouge ici. Luc Brémault, le directeur, explique l'origine de cette idée. « Nous avons souhaité organiser une activité communautaire et intergénérationnelle qui mettrait en valeur la santé physique et mentale. »

« C'est toujours du plaisir de faire des activités comme celles-là. Ça aide l'école, et ça aide avec la santé physique et mentale. »

Patrick Chiasson, 10e année.

À travers cette initiative, l'école voulait « donner un côté positif à la santé mentale. On est en combat constant avec l'inactivité et avec la maladie mentale, l'anxiété, la dépression. On voulait miser sur l'inverse et exposer les enfants et la communauté à une variété d'activités pour qu'ils puissent vivre des expériences positives en français. Nous avions des arts visuels, du crossfit, de la cuisine, de la danse, du golf, du hockey, de l'improvisation, de la menuiserie, du volleyball, du yoga, et bien d'autres choses encore! »

Pour aider à la préparation d'un projet de si grande envergure, l'école a rassemblé une dizaine de partenaires communautaires. « C'est l'un des mandats de la DSFM. C'était très important pour nous d'avoir aussi des aînés, qui se retrouvent souvent isolés. Nous avons réussi à en faire venir une vingtaine du Châlet, et nous en étions très heureux. »

Cette expérience avec les aînés était importante pour les plus jeunes. « Tisser des liens entre les jeunes et les moins jeunes a valeur d'outil quand on parle de construction identitaire. Quelle meilleure façon de se construire que de rencontrer des personnes qui vivaient en français dans le temps? Ces échanges sont très riches, et les élèves ne le savent pas forcément s'ils n'ont pas de connexion étroite avec leurs grands-parents. »

Pour animer les nombreuses activités proposées, l'école a donc bénéficié de l'aide de parents, de membres de la communauté et des élèves du secondaire. Patrick Chiasson, en 10e année, était l'un d'entre eux. « J'étais chargé d'animer deux activités pour les élèves de la maternelle à la 3e année. Je devais leur expliquer les règles des jeux et leur montrer. C'est toujours du plaisir de faire des activités comme celles-là. Ça aide l'école, et ça aide avec la santé physique et mentale. C'est un bon moyen de rester en forme en s'amusant. »

Après un souper financé par HyLife et par le comité scolaire de Saint-Joachim, qui a rassemblé plus de 730 personnes, les élèves ont présenté un spectacle. De la maternelle au secondaire, tous ont eu l'occasion de montrer leurs talents au Centre HyLife. Luc Brémault : « Nous avons clôturé la journée en beauté avec notre spectacle. Les enfants ont chanté et dansé. Les classes d'harmonie ont pu montrer le résultat du travail qu'ils ont fait tout au long de l'année. Les 4e et 5e années ont fait une démonstration de corde à sauter, et la classe de physique 40S a présenté des catapultes. Il y en avait vraiment pour tous les goûts. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 6 juin,
Championnats divisionnaires d'athlétisme.

Du 11 au 13 juin,
Camp Fendez le bois, 7e et 8e années,
Collège Louis-Riel et École Roméo-Dallaire.

Le 15 juin,
Jeux Juniors,
élèves de la 4e à la 6e année.

Du 18 au 20 juin,
Camp Fendez le bois, 5e et 6e années,
Écoles Pointe-des-Chênes et Précieux-Sang.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 20 juin à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

AUTRES

Le 28 juin,
Congé, fin des classes.

Le 29 juin,
Congé, Journée d'administration.





LES FLEURS



ORDRE ALPHABÉTIQUE

Place les mots des étiquettes en ordre alphabétique dans la grille et tu découvriras une de mes fleurs préférées en lisant à la verticale.



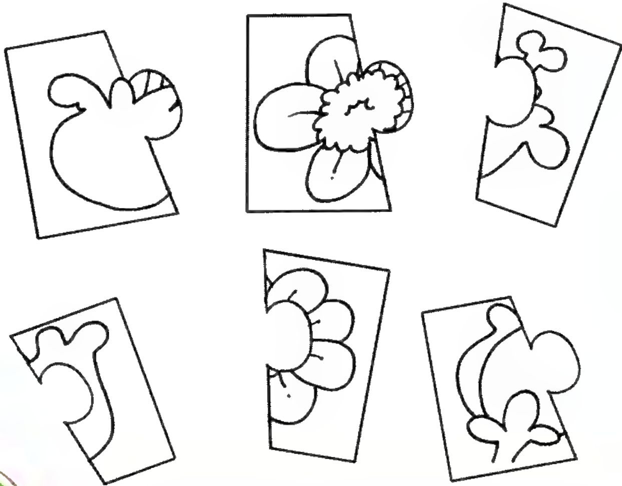
LES GAGNANTS DU CONCOURS DU PRINTEMPS

Jazmyne Barkman	La Broquerie
Alex Brandt	Winnipeg
Eden Brown	La Broquerie
Duane Clefstad	La Broquerie
Renaud Couture	Thompson
Céleste Couture	Thompson
Christian Gagnon	La Broquerie
Samuel Gagnon	La Broquerie
Autumn Gobeil	La Broquerie
Gabrielle Normandeau	La Broquerie

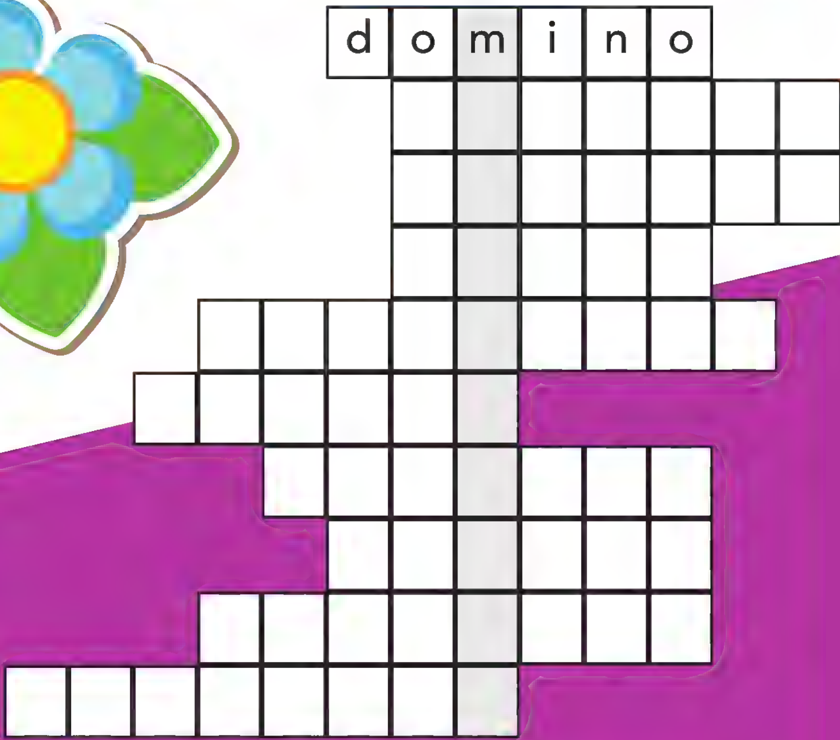


LE PUZZLE

Relie par un trait ces pièces de puzzle à une autre de manière à former trois dessins de fleurs différents.







**Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204-237-4823**

SOLUTIONS

1. Marguerite.

SUDOKU

PROBLÈME N° 604

8			5	3	7			
								7
	1		9					4
3	9							1
					6			
		6		8				3
	3			2	8		9	
	6		4	5				
	5	2	6		3			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 603

6	2	7	8	1	3	4	5	9
4	8	3	6	5	9	1	2	7
9	1	5	7	2	4	6	3	8
2	5	6	9	3	7	8	1	4
1	9	8	5	4	2	3	7	6
3	7	4	1	6	8	2	9	5
7	6	9	2	8	1	5	4	3
5	4	1	3	9	6	7	8	2
8	3	2	4	7	5	9	6	1

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 973

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2									■			
3							■					
4						■						
5										■		
6				■								
7			■									■
8					■						■	
9		■							■			
10								■				
11							■					
12						■						

HORIZONTALEMENT

1- Cédais pour un temps. – Gros crapaud.
2- Dans une église, construction verticale portant un décor peint, placée sur un autel (pl.). – Terme de tennis.
3- Table de travail. – Accorda.
4- Propos mensonger. – Idéalistes.
5- Exérèses. – Souri.
6- Épeautre. – Bénitier.
7- Pris une expression de gaieté. – Parsemé de petits filaments de graisse.
8- Affluent du Danube. – Prophète hébreu.
9- Manges. – Eau de l'océan.
10- Se dit d'une forme de la langue qui est en usage, dont on se sert habituellement (pl.). – Cache.
11- Guêpe. – Arrivée.
12- Poisson. – Spacieux.

VERTICALEMENT

1- Préparés à l'avance.
2- Redonnes des forces à. – Liquide organique.
3- Logement des bestiaux. – Endommagea.
4- Fonda ses calculs sur. – Fournir matière.
5- Poisson d'eau douce. – Dernier repas de Jésus-Christ avec les apôtres.
6- Rivière de l'Asie. – Contrariée, exaspérée.
7- Personnel. – Malchances.
8- Arbre fruitier. – Se déplace.
9- Sali de nouveau ce qui a été nettoyé. – Démonstratif.
10- Hameau. – Peu rigoureux.
11- Porte dérobée. – Choisie.
12- Impossibilité de marcher, en l'absence d'atteinte motrice. – Inventés.

RÉPONSES DU N° 972

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	H	E	C	S	■	C	U	E	V	A
2	M	O	U	C	H	E	R	O	N	N	E	R
3	P	U	C	H	E	■	E	P	I	T	R	E
4	E	C	H	E	V	E	L	A	■	E	S	T
5	C	H	A	L	E	■	A	N	D	R	E	E
6	H	E	S	I	T	A	T	■	R	I	N	■
7	E	R	■	E	R	R	E	M	E	N	T	S
8	M	■	P	R	E	T	R	I	S	E	■	U
9	E	M	I	S	■	H	A	L	S	■	A	C
10	N	U	L	■	H	U	I	L	E	R	I	E
11	T	R	A	H	I	R	■	E	R	O	D	E
12	S	A	T	I	E	■	E	T	A	I	E	S

▶ Le CCFM accueille des légendes de la musique cow-boy

Un art né au contact de la nature

Fondée en 1934 par le célèbre chanteur et acteur cow-boy Roy Rogers, la formation des Sons of the Pioneers a la rare distinction d'afficher une longévité de 84 ans. Roy Rogers Junior, surnommé « Dusty », qui a intégré le groupe en 2017 à l'âge de 70 ans, suit désormais les traces musicales de son père.

La Liberté **s'est entretenue avec Dusty pour évoquer son père légendaire, la belle époque de la musique cow-boy, et le lien unique qui lie Winnipeg aux Sons of the Pioneers.**

Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

▶ Les Sons of the Pioneers joueront au CCFM le 14 juin (1) dans le cadre d'une tournée canadienne. Prêt pour votre première tournée, Dusty?

Roy Rogers Jr. : On répète et on répète. Le spectacle présente 65 chansons, un petit échantillon des centaines de chansons du groupe. Le plus difficile, c'est que les Sons of the Pioneers ont bâti leur réputation sur des harmonies à trois et à quatre voix. Et plus difficile encore, c'est qu'on change de registre au beau milieu d'une chanson. Tommy Nallie, le directeur actuel du groupe, peut être le lead au début. Rendu au refrain, c'est moi qui deviens la voix principale, et lui qui harmonise.

▶ Les harmonies des Sons of the Pioneers sont uniques...

R. R. Jr. : En effet! Avant les Sons, la musique cow-boy était chantée surtout en solo. Mon père, Tim Spencer et Bob Nolan se sont inspirés d'autres genres musicaux. Certains se souviendront des harmonies des Pied Pipers, qui accompagnaient les Big Bands. Ou encore des Mills Brothers, un quatuor jazz et pop de l'époque. Pour le cow-boy, c'était une innovation. Mon père était un yodleur. Les Sons ont réussi à construire des harmonies autour de la manière de chanter des cow-boys.

▶ Et puis il y avait les chansons de Bob Nolan...

R. R. Jr. : Parlez-moi en! Ce Winnipégois avait un talent rare. Il était naturellement prolifique. Il a composé près de 2 000 chansons. C'est pourquoi que je suis honoré de chanter dans sa ville natale, que je visiterai pour la première fois.

Mon père voulait des textes qui abordaient la vie parfois rude et solitaire du cow-boy. Il voulait aussi que les chansons évoquent le rapport unique entre le cow-boy et son milieu. Bob Nolan aimait vaquer seul dans la nature. Dans le désert de Mohave, dans les forêts, le long des vrais sentiers de cow-boy. Ces chansons sont nées d'un contact réel et profond avec la nature. Et le public a eu droit à ***Tumbling Tumbleweeds***, ***Cool Water***, ***Way Out There***, ***There's a Roundup in the Sky*** et j'en passe.

▶ Pour vous, c'était qui les Sons of the Pioneers?

R. R. Jr. : Ils étaient comme des oncles, parce qu'ils passaient beaucoup de temps à répéter chez nous avec papa. Ils m'ont inspiré. J'ai chanté une fois avec eux à l'émission de télé de mon père quand j'étais garçon. Et puis plus tard, avec mon groupe The High Riders, je suis devenu chanteur country.

▶ Votre père a sûrement été une inspiration...

R. R. Jr. : C'est indiscutable. Mon père travaillait très fort. Quand il chantait et quand il tournait les westerns de série B qui ont consolidé sa popularité auprès des jeunes. Il était sensible à son public, et conscient que les enfants, surtout les garçons, le voyaient comme un modèle. Il était un chrétien de conviction. Dans sa vie publique et privée, il a fait preuve d'intégrité. Je suis honoré d'être son fils.

Ma mère adoptive, Dale Evans, m'a également inspiré. Elle a été la covedette de papa dans quantité de films. Et à la télé aussi. Les Baby Boomers se souviennent encore du générique de fin du Roy Rogers Show des années 1950, lorsqu'elle chantait ***Happy Trails*** avec papa. C'est elle qui a composé cette chanson. Moi, je me souviens d'une femme forte. Après la mort de ma mère, mon père a marié Dale Evans. C'est elle qui m'a élevé. Elle a surmonté beaucoup d'épreuves avec énormément de confiance et d'optimisme.

▶ La belle époque des cow-boys chantants remonte déjà à plusieurs décennies. À quoi attribuez-vous la permanence du succès des Sons of the Pioneers?

R. R. Jr. : D'abord, aux aînés. Ceux qui étaient petits lors de la sortie des westerns de mes parents, et des albums du groupe. Il y a aussi les Baby Boomers qui ont connu cette musique à la télé. Et les plus jeunes découvrent les Sons of the Pioneers parce que leurs parents ou grands-parents leur en ont parlé. Sans oublier les jeunes mélomanes qui aiment découvrir et explorer la musique populaire du passé. Ce sont eux qui sont souvent très passionnés des Sons, parce qu'ils apprécient notre son unique.

(1) Le spectacle des Sons of the Pioneers aura lieu le 14 juin à 19 h 30 au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Billets : brownpapertickets.com ou au 1-800-838-3006.



Les Sons of the Pioneers, édition 2018. Rangée du haut : Paul Elliott; Roy Rogers Jr.; Tommy Nallie. Rangée du bas : Ken Lattimore et John Fullerton.

photo : Gracieuseté Sons of the Pioneers

TIRAGE

Courez la chance de gagner une de trois paires de billets pour le spectacle des **Sons of the Pioneers**, qui aura lieu **le 14 juin à 19 h** au Centre culturel franco-manitobain. Envoyez-nous un courriel à : reception@la-liberte.mb.ca, en indiquant votre nom et votre numéro de téléphone, **au plus tard le 11 juin à 12 h**. Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi les participants.

Papa, authentique fils de pionniers

Par Daniel BAHUAUD

J'ai déjà hâte au concert des Sons of the Pioneers. Le 14 juin, on sera à quelques jours de la Fête des pères. Et la musique de cow-boy me fait invariablement penser à mon père Hector, décédé en 2013.

Élevé sur une ferme à Saint-Lupicin, mon père était un véritable fils de pionniers, les Bahuaud ayant défriché la terre à la fin du 19e. Il adorait les chansons des cow-boys parce qu'il partageait avec eux ce contact constant avec la nature – la ferme, la traite des vaches, les promenades à cheval, les semences, les récoltes, la respiration du rythme des saisons.

L'enseignement a beau l'avoir conduit à Winnipeg, mon père avait conservé ses tripes rurales. Chaque année, il partait à la chasse avec son frère Hervé. Et au temps des récoltes, on le retrouvait sur la *combine* d'Hervé. Pour lui, ***Tumbling Tumbleweeds*** et ***Ghost Riders in the Sky***, c'était plus que des chansons. C'était le reflet berçant d'un art de vivre. Je l'ai souvent entendu fredonner les airs des Sons of the Pioneers. Il aimait se laisser porter par le country western de Hank Williams et l'art de yodeler de Wilf Carter. Au grand dam de ma mère Cécile, qui ne supportait pas « ce vacarme ».

Au moins, ma mère (une Courcelles de Sainte-Agathe) a goûté son plaisir le jour où Hector a chanté du Beethoven avec la Chorale des Intrépides. Bien joué, M'man. Beethoven et moi sommes de grands amis. Mais les cow-boys musicaux aussi. Quand P'pa et moi regardions une reprise de ***Gunsmoke***, il pointait souvent le doigt à la télé. Il tenait à me rappeler que Ken Curtis, qui campait Festus le vieux cow-boy et shérif adjoint de Dodge City, avait chanté pour les Sons of the Pioneers.

La Fête des pères s'annonce avec quelques jours d'avance pour moi...

Cow-boy ou country western, ou bien country?

La musique des cow-boys a été fortement influencée par les chansons folkloriques anglaises, galloises, écossaises et irlandaises.

Rassemblés autour d'un bon feu, ou dans un dortoir de ranch, les cow-boys s'accompagnaient à la guitare, au violon et à l'harmonica, instrument d'origine autrichienne inventé au début du 19e. À cheval, le cow-boy chantait souvent, parfois histoire de calmer le bétail. Et les airs allaient souvent aux rythmes du cheval : marche lente, trot, bond, galop.

Les paroles étaient simples et reflétaient la vie du cow-boy : solitude, grandeur de la nature, dépaysement. Lorsque les cow-boys reprenaient des chansons, les paroles se transformaient. Ainsi le *Oh bury me not in the deep, deep sea* de la chanson ***The Ocean Burial***, composée en 1839 par le Bostonien Edwin Chapin, s'est métamorphosé en *Oh bury me not on the lone prairie*.

Dès le début du 20e siècle, les musicologues et les maisons d'édition publient les premiers recueils de chansons des cow-boys. À l'avènement de la radio dans les années 1920, on se met à endisquer de la musique de cow-boy.

C'est l'époque des yodlers et des crooners à la Wilf Carter. Le temps est aussi à la nostalgie du Far West, victime de la modernité. D'où le nom des Sons of the Pioneers. La grande époque de la musique de cow-boy de Gene Autry, Tex Ritter et Roy Rogers s'est étendue du début des années 1930 jusqu'à l'après-guerre.

Ensuite, un nouveau genre, le country western, fera sa marque. Teinté de swing, de honky tonk, de boogie woogie et plus tard de rock n'roll, le country western de Hank Williams et de Johnny Cash demeurera populaire jusqu'à la fin des années 1970, lorsque s'impose le country, un genre hautement commercialisé qui, malgré ses racines rurales, s'éloigne de beaucoup des airs que chantaient les cow-boys.

AVIS

Ville de Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 2019

Le rôle d'évaluation foncière de 2019 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation foncière de 2019 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :
a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :
a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, le 11 juillet 2018, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants et les requérantes seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes en révision doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, le 25 juin 2018, au moyen du formulaire Requête en révision de l'évaluation accompagné du droit de dépôt non remboursable. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble Susan-A.-Thompson, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les requêtes en révision de l'évaluation peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
http://winnipeg.ca/clerks/pdfs/BOR/francais/BoR.pdf

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble Susan-A.-Thompson
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204.947.3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : Winnipeg.ca

Winnipeg

PORTES OUVERTES POUR L'ÉTUDE SUR LE CORRIDOR EST

La Ville de Winnipeg vous invite à un événement « portes ouvertes » **pour l'Étude sur le Corridor Est.** Cette étude déterminera le parcours le plus approprié pour le transport en commun rapide entre le centre-ville et Winnipeg Est. Joignez-vous à nous pour examiner les options de parcours possibles, pour donner vos rétroactions, pour poser des questions sur l'Étude et pour parler avec des membres de l'équipe d'étude.

Date	Horaires	Lieu
Lundi 18 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Pantages Playhouse – 180, avenue Market
Mardi 19 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Canad Inns Club Regent Casino Hotel – 1415, avenue Regent Ouest
Mercredi 20 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Centre récréatif Notre Dame – 271, avenue de la Cathédrale ***Services en français disponibles**
Jeudi 21 Juin 2018	14 h - 16 h 18 h - 20 h	Mosaic Event Centre – 1006, avenue Nairn

Pour participer en ligne ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : **winnipeg.ca/corridorest.**

Si vous avez des questions, ou si vous avez besoin d'un format de présentation différent ou de services d'interprétation pour pouvoir participer, veuillez écrire à **eastern.corridor@wsp.com.**

Winnipeg | Winnipeg Recreation & Parks Strategies

Portes ouvertes – Aidez-nous à façonner l'avenir!

Les stratégies sur les loisirs et les parcs de Winnipeg établiront un cadre d'orientation sur 25 ans pour les programmes, les services et les investissements se rapportant aux loisirs et aux parcs. Nous vous invitons à des portes ouvertes lors desquelles vous pourrez parler de vos priorités et dire ce que vous attendez des services et des aménagements qui touchent les loisirs et les parcs. Vos commentaires nous aideront à élaborer les stratégies.

Date et heure	Lieu
Le mardi 12 juin 2018 De 16 h à 19 h	Sergeant Tommy Prince Place, 90, rue Sinclair
Le mercredi 13 juin 2018 De 18 h 30 à 20 h 30	Centre communautaire de Waverley Heights, 1885, promenade Chancellor
Le jeudi 14 juin 2018 De 18 h 30 à 20 h 30	Centre communautaire du parc Bronx, 720, chemin Henderson

Pour obtenir de plus amples renseignements et répondre au sondage, visitez **winnipeg.ca/loisirsetparcs**.
Si vous avez des questions, ou si vous avez besoin d'un format de présentation différent ou de services d'interprétation afin de rendre votre participation possible, veuillez communiquer avec Maureen Krauss, au **204-944-9907**, ou à **recandparks@winnipeg.ca**, au plus tard le 6 juin 2018.



EMPLOIS ET AVIS

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

au centre de services à Île-des-Chênes

L'agent(e), services aux membres reçoit et traite les transactions des membres au comptoir, gère et réconcilie quotidiennement les espèces monétaires et fait la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein**:

ANALYSTE, CRÉDIT COMMERCIAL

au 300-205 boulevard Provencher à Winnipeg

Les responsabilités principales sont de fournir du support administratif aux gérants, comptes commerciaux, par rapport aux prêts commerciaux de la région de Winnipeg qui comprend effectuer les fonctions d'analyse et de déboursement des prêts, préparer la documentation des dossiers de crédit commercial, effectuer des enquêtes et recherches, ainsi que promouvoir les produits et services financiers de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **Enseignant(e) – 4e année**
Contrat temporaire 100 %

OÙ : École/Collège régional Gabrielle-Roy
À : Madame Chantal Legal, directrice

POSTE : **Enseignant(e) – Cours et niveaux variés**
Contrat permanent 100 %

OÙ : École Jours de Plaine
À : Madame Leah Delaurier-Bray, directrice

DATE LIMITE : Ces postes seront ouverts jusqu'à ce qu'ils soient comblés.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

LES PETITES **ANNONCES**

▶ DIVERS

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne de Beaupré pour faveur obtenue. D.L.
407-

▶ À LOUER

SAINT-BONIFACE : Un appartement située au sous-sol avec une grande chambre à coucher. Entrée privée. 820 $/mois tout compris. Paul au 240-228-6884.
408-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.



CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE
CATHEDRAL

La **Paroisse Cathédrale Saint-Boniface** cherche a combler deux postes permanents à temps partiel :

COORDONNATEUR(TRICE) DE LA MUSIQUE LITURGIQUE
(12 h/semaine)

Le/la coordonnateur(trice) est responsable de la préparation et l'animation musicale pour les diverses célébrations de la paroisse. La personne est aussi responsable d'assurer l'animation des funérailles.

AGENT(E) DE PASTORALE ET DE L'ÉDUCATION DE LA FOI
(30 h/semaine)

L'agent(e) de pastorale et de l'éducation de la foi est responsable d'offrir, de coordonner, d'organiser ou de faciliter des cours, des sessions, des rencontres de discernement, des temps de prières, des petits groupes de prière et de partage, ou toute autre activité qui favorisera l'approfondissement de la foi des adolescent(e)s et adultes. Il/elle aura un souci particulier pour le domaine de la justice sociale.

Pour une description complète des postes ou pour soumettre votre curriculum vitæ et votre lettre de présentation au plus tard **le 13 juin 2018**, veuillez communiquer avec la paroisse au **204-233-7304** ou **info@cathedralestboniface.ca**



REPRÉSENTANT(E) AU SERVICE CLIENTÈLE

HERD est une compagnie qui opère dans le domaine de la protection frontale pour les camions et les camionnettes! Nos pare-chocs ont été présentés dans plusieurs séries populaires, telles que : ***Shipping Wars*** et ***Ice Road Truckers***. De plus, HERD a récemment eu la chance de démontrer ses talents à Hollywood! Nos pare-chocs étaient dans les films de ***Transformers II*** et ***Transformers : The Last Knight***.

Nous cherchons actuellement une personne bilingue, amicale et qui possède de l'expérience, pour joindre notre département de service clientèle.

En tant que représentant(e) au service clientèle, vous serez le contact initial pour une variété de clients.

Vos responsabilités :

- apprendre et comprendre notre gamme de produits HERD;
- écouter les besoins de nos clients et poser les questions clés pour mieux les aider à régler leurs demandes;
- guider les clients vers les bons produits et solutions à leurs problèmes;
- développer des relations fortes avec nos concessionnaires, nos flottes et nos clients;
- faire des appels pour partager les promotions et développements de nos produits;
- maintenir des relations coopératives avec tous les départements;
- répondre aux appels pour les commandes ou autres questions.

Vos qualifications :

- être bilingue français-anglais;
- avoir de l'expérience dans le service à la clientèle, l'accueil ou un autre poste de vente;
- avoir la capacité de prouver que vous pourrez effectivement développer et maintenir des relations fortes avec nos clients;
- être curieux(se) du fonctionnement et des termes et fonctions techniques avancées, etpouvoir les comprendre;
- la connaissance du secteur automobile ou des pièces est un avantage, mais ce n'est pas un prérequis;
- posséder de bonnes habitudes d'organisation dans un environnement très actif;
- avoir une forte connaissance de Microsoft Office Suite.

De plus, HERD offre des avantages sociaux.

Si vous croyez être un(e) bon(ne) candidat(e) pour ce poste et que vous êtes intéressé(e), vous pouvez postuler sur le site : **www.herd.com** ou envoyer votre curriculum vitae à notre département de ressources humaines à l'adresse : **hr@herd.com**.

À considérer avant de postuler : HERD n'est pas situé près des transports publics.

Nous apprécions toute candidature, en revanche seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

NÉCROLOGIE

Agnès M. A. Cormier (née Arbez)

le 6 décembre 1933 – le 22 mai 2018, Saint-Claude, Manitoba



C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès soudain de notre maman bien-aimée. Agnès a été précédée à la tombe par son mari Alain, leur fils Louis, sa petite soeur Renée et ses parents Marie et Louis. Agnès laisse dans le deuil sa sœur Lucile [feu Raymond] Châtel, ses enfants Michèle [Mike], Paul [Jeannette], Denis [MaJane], Renée [Paul] et les trois garçons de Paul [Colin, Zac & Stefan], les trois garçons de Denis [Theo, Nicholas & Gabriel] et les deux enfants de Renée (Danielle / Rose & Dominic), ainsi que ses nombreux nièces et neveux bien-aimés.

Agnès est née à Saint-Claude, au Manitoba, et n'a déménagé que brièvement à Saint-Boniface pour obtenir son brevet d'enseignement en 1952. Elle a enseigné à l'école primaire pendant sept ans jusqu'à la naissance de son premier enfant en 1959. Elle a poursuivi sa carrière en éducation en tant que suppléante après avoir élevé ses enfants. Agnès aimait beaucoup les sports d'hiver, y compris le curling et le ski de fond, et elle a même été nommée la première reine du carnaval de Saint-Claude en 1955.

Agnès aimait être à l'extérieur et passait d'innombrables heures à s'occuper de ses magnifiques jardins. Intéressée par la météo, elle était chargée de signaler le niveau de précipitation à Environnement Canada quotidiennement. Tout au long de sa vie, Agnès a enrichi la vie de nombreux membres de sa communauté en tant que membre estimée de plusieurs organisations et comités. Elle a été bénévole du Bingo au Pavillon de Saint-Claude pendant 20 ans et membre du Conseil au Club Âge d'Or, responsable de toute la correspondance.

Agnès a également contribué à l'étiquetage des abonnements de la Gazette de Saint-Claude pendant près de dix ans et a été elle-même une collaboratrice régulière. Le Rassemblement des Nations a apprécié sa participation dévouée aux célébrations qui ont eu lieu dans toute la région de la Montagne. Depuis 30 ans, elle était membre de la Société historique de Saint-Claude et en était la secrétaire depuis 1995. Le comité Tourisme et Marketing apprécie l'aide qu'elle a apportée aux visiteurs du Centre d'information situé à la geôle depuis 2013.

Agnès a servi au catalogage et au dépôt des archives de Saint-Claude. Elle a contribué de façon significative au développement et à l'entretien du Musée de Saint-Claude, recueillant des artefacts, gérant les annotations des expositions et guidant les visiteurs du monde entier. Mom, on se souviendra de tes sacrifices et de ton amour inlassable.

Pour ceux qui souhaitent célébrer la vie d'Agnès, nous vous suggérons de planter un arbre ou une fleur avec votre famille en souvenir de son amour pour sa famille, pour sa communauté et pour ses merveilleux jardins.

Les funérailles ont été célébrées en l'église catholique de Saint-Claude le vendredi 1er juin à 14 h, présidées par le père Alain Guenou.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Maison Funéraire Adams de Notre-Dame-de-Lourdes au 204-248-2201 ou visitez www.afh.ca.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.M.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

D.K.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

S.J.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

GISÈLE CHARTIER

Retraités… mais pas en retrait!

Il nous arrive tous de vivre des moments de découverte – des moments « AHA! ». Je me souviens justement d'un de ces instants, il y a de cela plusieurs années, lorsque je participais à une messe en semaine à la Cathédrale de Saint-Boniface. (En fait, c'était la Fête du Canada.) Pendant l'homélie, le prêtre (que l'on connaît maintenant comme Mgr Marcel Damphousse) parlait des jeunes finissants des écoles secondaires qui venaient d'obtenir leur diplôme de 12e année.

Il a fait la remarque que souvent les jeunes se faisaient poser des questions du genre : « Et qu'est-ce que tu aimerais faire maintenant? Quels sont tes plans? » Il nous a proposé de leur demander plutôt : « À quoi penses-tu que le Seigneur t'appelle maintenant? Où te sens-tu appelé? »

Il y a deux ans, je suis arrivée à une nouvelle transition dans ma vie – celle de la retraite! On m'a souvent demandé, entre autres : « Quels sont tes plans? Penses-tu voyager? » De bonnes questions, tout de même. Des questions que moi-même, je me posais. Mais je me rappelais aussi de cette homélie, entendue voilà des années. Alors comme chrétienne, pourquoi ne pas reformuler les questions… « À quoi le Seigneur m'appelle-t-il à cette étape de ma vie? Quel est Son plan, Sa volonté pour moi? »

Ces questions s'appliquent tout aussi bien à un jeune finissant qu'à une « moins jeune » retraitée! Cette forme d'interrogation m'a ouvert toute une nouvelle dimension, une perspective qui invite à « ce que je peux faire pour les autres », au lieu de « ce que je peux faire pour moi ».

Mon mari (lui aussi nouveau retraité) et moi avions planifié des activités, des voyages et des projets que nous n'avions jamais eu la chance de faire, faute de temps. Mais nous avons aussi décidé de prendre le temps de nous demander et, surtout, de prier : « Seigneur, que veux-tu que nous fassions? »

La demande pour des bénévoles et les besoins à combler sont plus nombreux que jamais. La retraite peut être une belle opportunité qui nous est donnée, une porte qui nous ouvre au privilège d'être au service des autres de multiples façons. C'est un temps par excellence de faire don de notre temps, de nos talents, de nos connaissances et de nos expériences acquis durant notre vie.

Donc, chers retraités, chères retraitées, pourquoi ne pas prendre du temps aujourd'hui pour sonder votre cœur afin de mieux comprendre ce que Dieu veut de vous, de nous? Ensuite, prenons une grande respiration et élançons-nous avec un nouveau souffle vers cette aventure qu'on appelle « la retraite »!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

SCIENCES ET ÉDUCATION

▶ La science se pense aussi au féminin

Des scientifiques en voie d'éclosion

Les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ont longtemps été dominés par les hommes. Or le vent tourne. À l'exemple de trois élèves de la 8e année qui se sont rendues à Ottawa pour l'Expo-sciences pancanadienne, tenue du 15 au 18 mai.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

AMY GUDMUNDSON, une élève de l'École Jours de Plaine à Laurier, a remporté la Médaille d'or, catégorie junior, pour son projet *Notre avenir avec le vermicompostage!* : « Je fais du vermicompostage à la maison. L'an dernier, j'ai initié un projet de vermicompostage à l'école. Malgré cette expérience, je me posais beaucoup de questions. Quelle était la meilleure proportion de vermicompost à déposer dans la terre de son jardin? Est-ce que les vers transmettent des bactéries pathogènes dans le compost? Si oui, quel était l'impact pour les légumes?

Au bout de ses recherches, Amy Gudmundson a conclu qu'un mélange de 70 % de vermicompost et de 30 % de terre était le mélange idéal pour fertiliser. De plus, elle a constaté qu'il n'y avait aucun risque de bactéries pathogènes. « Les vers rouges ont l'avantage de manger beaucoup de pelures de fruits et de légumes. Et ils ne s'infiltrent pas profondément dans le sol. Ce qui veut dire que les nutriments qu'ils produisent restent à la hauteur des racines de la plupart des plantes d'un jardin. »

Élèves en 8e année à Holy Cross School, Emily Doyle et Vrinda Vyas étaient également au rendez-vous à Ottawa, après avoir obtenu deux des trois premières places de l'Expo-sciences régionale Bison organisée par un regroupement de 13 écoles confessionnelles du Manitoba.



Amy Gudmundson.
photo : Gracieuseté Expo-sciences pancanadienne



Vrinda Vyas.
photo : Daniel Bahuaud



Emily Doyle.
photo : Daniel Bahuaud

VRINDA VYAS : « J'ai étudié comment les assouplissants liquides peuvent grandement affecter l'ininflammabilité des tissus en coton et en polyester. J'ai lavé des tissus variés en ajoutant de l'assouplissant. Et j'ai lavé les mêmes sortes de tissus sans assouplissant. Ensuite, je les ai brûlés. Les résultats étaient étonnants. Les vêtements avec assouplissants ont tous brûlé beaucoup plus rapidement. Même le polyester a fondu plus rapidement!

« Le tissu le plus dangereux, c'est la flanelle de coton. Le risque pour les enfants qui portent un pyjama de flanelle est élevé.

« L'idée du projet m'est venue lors d'un voyage récent en Inde pour visiter de la parenté. On connaissait une famille dont la maison avait brûlé. Dans la buanderie, des vêtements lavés à l'assouplissant, qui avaient été pliés et rangés, n'étaient plus que des cendres, alors qu'un tas de vêtements prêt à laver étaient intacts. »

EMILY DOYLE est « une passionnée de robotique ». « J'ai fabriqué un bras robotique qui peut ramasser une bille et la déposer dans une tasse placée à une élévation supérieure.

« J'ai créé les scripts informatiques qui contrôlent le bras robotique, que j'ai ensuite imprimé avec une imprimante 3D. J'ai relié mon ordi au robot avec un microcontrôleur.

« J'étais ravie. Et surprise de pouvoir me rendre à l'Expo-sciences pancanadienne. C'était seulement mon deuxième projet du genre. L'an dernier, j'ai présenté un projet sur la manière dont les jeux vidéo affectent notre niveau de stress. »

Les excellents modèles font les vocations

Amy Gudmundson, Emily Doyle et Vrinda Vyas s'entendent pour dire que leur intérêt pour les sciences a été nourri par leurs écoles et des enseignants engagés.

Amy Gudmundson : « L'an dernier, j'ai présenté un projet sur le principe de la triangulation au Western Manitoba Science Fair, auquel participent les écoles Jours de Plaine, La Source et Saint-Lazare. Ce qui impressionne, c'est que les organisateurs trouvent des juges francophones pour qu'on puisse présenter nos projets dans notre langue.

« Pour ce premier projet, mon mentor a été François Salmon, enseignant de l'École/Collège Gabrielle-Roy. Il a été encourageant tout en étant ferme. Une vraie inspiration.

« Je ne me serais pas rendue aux expo-sciences sans avoir d'abord participé en 5e et 6e années aux Camps Mathématiques, Technologies et Sciences organisés par la DSFM. J'ai fait des tas d'amis, des jeunes engagés qui veulent apprendre. Et j'ai appris des tas de choses. »

Vrinda Vyas : « Notre enseignante, Anju Bajaj, est une vraie scientifique. Elle a un doctorat en cardiologie et en physiologie. Elle travaillait au Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, mais elle aime enseigner aux jeunes. Et ça paraît. À Holy Cross School, elle a créé un club de sciences et un club de robotique. Et puis grâce au partenariat qu'elle a établi avec le Centre de recherche, on peut visiter les labos et y travailler comme des scientifiques professionnels. »

Emily Doyle : « Mme Anju Bajaj a été une des forces motrices dans la création de l'Expo-sciences régionale Bison, il y a deux ans. Elle avait été juge et très active au Manitoba Schools Science Symposium. Mais elle croyait que les écoles confessionnelles devraient encourager la réussite de leurs élèves. J'apprécie ça. Avant tout, j'apprécie que nos profs encouragent les filles de la même manière que les garçons. Ils nous invitent en partageant leur savoir et leur passion. C'est cette attitude-là qui est venue me toucher. »

À VOTRE SERVICE

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE
DESJARDINS
FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS

DANIEL VERMETTE

Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS 255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

Nicole Landry-Milner

204-255-4204
Service Bilingue
Children's Miracle Network
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty

---

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

ROBIDOUX
REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

---

l'équipe **DESROCHERS**
Darren FRÈRE & SŒUR *Brigette*

RE/MAX
PERFORMANCE REALTY
204-297-0229
www.darrendesrochers.com

spécialistes IMMOBILIER

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823

Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Le Droit, Accessible

TLR Étude Teffaine Labossiere Richer

204-925-1900
tlrlaw.ca

Philippe Richer - Ashton Freund

---

100 ANS

Brunet Monuments inc.

4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.

www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

LA LIBERTÉ

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **28,25 $** PAR ANNÉE | **WWW.LA-LIBERTE.CA**

---

pop COMMUNICATIONS INC.

AGENCE DE COMMUNICATIONS

Vous avez besoin :

D'ALIMENTER VOTRE SITE WEB ET VOS RÉSEAUX SOCIAUX

D'ENRICHIR VOTRE RAPPORT ANNUEL

DE METTRE DE LA VIE DANS VOTRE AGA

DE MODERNISER L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE

D'UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE PERTINENTE ET ORIGNALE

Contactez Lysiane Romain à lromain@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823

Ma langue, ma culture, mon école

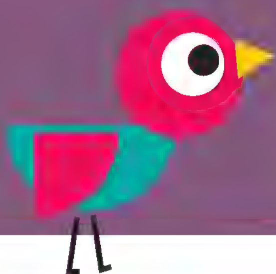


Dans son plan stratégique *Ensemble 2020*, la DSFM a assemblé une mosaïque d'éléments qui assureront la réussite scolaire, communautaire et en construction identitaire de chacun de ses élèves.

La DSFM s'engage à renforcer le sentiment d'appartenance de chaque apprenante et apprenant à sa culture et à sa communauté en créant des occasions authentiques d'interactions entre les écoles et dans l'environnement scolaire.

Ce cahier présente une panoplie de projets, d'initiatives et d'activités, durant lesquels chaque élève peut vivre des expériences uniques, enrichissantes et valorisantes qui lui permettront de s'identifier davantage à sa langue, à sa culture et à son école.

Apprendre et grandir ensemble



Trouver sa place dans la francophonie mondiale

De la réussite scolaire à la construction identitaire, le plan stratégique de la DSFM dévoilé en 2016 couvre tous les aspects de la vie des élèves. La division scolaire n'oublie pas l'importance de la communauté qui entoure les enfants, et travaille pour développer un sentiment d'appartenance à cette communauté en chacun de ses élèves.

Développer un sentiment d'appartenance

L'appartenance, c'est « un sentiment de fierté et de sécurité, explique la directrice de la programmation aux élèves à la DSFM, Louise Legal-Perrin. Si je ressens que j'appartiens à un groupe, je peux vivre pleinement qui je suis. Notre rôle est donc de créer des occasions pour les élèves d'interagir avec d'autres jeunes francophones, de vivre de nouvelles expériences, de s'amuser en français et de s'épanouir ».

Ce sentiment d'appartenance à la communauté est l'objectif du deuxième axe du plan stratégique de la DSFM. « Nous voulons que l'élève ressente une appartenance à son école, à la DSFM, ainsi qu'à la communauté francophone du Manitoba et d'ailleurs. L'objectif est qu'il puisse trouver sa place dans la francophonie mondiale.

« En milieu minoritaire, ce n'est pas évident d'éprouver ce sentiment d'appartenance avec les autres francophones du pays et du monde, ajoute-t-elle, mais l'environnement scolaire joue souvent un rôle majeur. »

> « Si je ressens que j'appartiens à un groupe, je peux vivre pleinement qui je suis. »

La clé selon la DSFM est de rassembler les élèves de différentes écoles lors d'activités divisionnaires. « On propose une variété d'activités à différents niveaux scolaires dans les arts, les sports, la culture ou le leadership, pour que l'élève puisse avoir des opportunités d'interactions tout au long de sa scolarité. »



Louise Legal-Perrin, directrice de la programmation aux élèves

Les résultats du premier sondage effectué auprès des élèves pour mesurer l'impact des actions du nouveau plan stratégique sont positifs. « Dans l'ensemble, les élèves se sentent bien dans leurs écoles. Le sentiment de fierté est élevé. Ils sont en grande partie satisfaits des activités que nous proposons. Nous cherchons toujours à nous améliorer, et nous n'hésitons pas à nous appuyer sur leurs rétroactions des activités pour les réajuster et les enrichir », conclut Louise Legal-Perrin.



Simone, 12e année

S'engager pour l'école

« Je fais partie du conseil étudiant depuis cinq ans. Je voulais représenter ma classe, participer aux discussions et faire quelque chose pour l'école. J'ai occupé tous les postes, et je suis maintenant présidente. On organise des activités avec les élèves et le Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF) pour inclure la communauté, comme des chasses au trésor, des soirées cinéma ou des tournois de sport. En février, on a organisé une vente de bonbons pour la Saint-Valentin dans le but de récolter de l'argent pour faire une sortie scolaire avec tous les élèves à la fin de l'année.

En 9e année à l'École communautaire Aurèle-Lemoine, j'ai aussi rejoint le groupe JMCA pour faire découvrir à la communauté qui on est et ce qu'on fait. Faire partie de JMCA a changé beaucoup de choses pour moi. Je m'exprime mieux, je suis capable d'animer, et surtout, j'ai eu la chance de créer des liens d'amitié durables avec des élèves d'autres écoles.

Je suis aussi bénévole à la cantine de mon école, et dans ma communauté quand je peux. Pour moi, c'est très important qu'on puisse tous passer du temps ensemble. Plus nous proposons des activités, plus nous entendons parler français à l'école. »

Impliqué dans l'école et dans la communauté

« J'ai quitté l'école d'immersion en 8e année pour rentrer au Collège Louis-Riel, et je me suis bien intégré. J'ai participé au conseil étudiant pour la première fois cette année comme vice-président. On a organisé avec le Conseil jeunesse provincial (CJP) une session d'entraînement au leadership et travaillé sur de gros projets comme celui de la bibliothèque.

Je suis également membre du groupe de science, que j'ai aidé à fonder il y a trois ou quatre ans. Il a été créé pour donner aux élèves plus de temps pour explorer la matière, aborder les sciences de manière plus pratique, et découvrir la communauté scientifique.

Et quand je ne suis pas à l'école, j'aime faire de l'aviron. L'été dernier, j'étais dans l'équipe du Manitoba aux Jeux du Canada. Je fais aussi du bénévolat au festival Harvest Moon tous les ans, ainsi qu'à l'école Sargent Park auprès des élèves de la 1re à la 8e année. Je voudrais travailler en éducation, alors ça me donne une idée du quotidien dans une école, tout en aidant ma communauté. »



Yanko, 12e année

d'une même communauté

Rassembler les élèves des écoles en région

Au début de l'année 2011-2012, la DSFM a créé le Campus des petites écoles afin de répondre aux défis des écoles des régions éloignées. Depuis, les écoles La Source, Saint-Lazare, Jours de Plaine, Gilbert-Rosset, Saint-Georges, Aurèle-Lemoine et La Voie du Nord travaillent ensemble pour offrir à leurs élèves de secondaire une programmation académique variée, étendue sur les sept établissements.

« Dans les petites écoles, nous rencontrons des défis, explique Darcy Simard, directeur de l'École La Source. Nous avons notamment des difficultés à recruter des enseignants spécialisés, en particulier en sciences et en mathématiques, donc l'offre de cours n'est pas optimale.

« De plus, nos élèves de secondaire peuvent se sentir isolés, ce qui cause leur départ de l'établissement. Avec le Campus des petites écoles, nous pouvons les retenir en leur offrant des cours spécialisés, et en les mettant en contact avec d'autres jeunes francophones de la province. »



Finissants du Campus des petites écoles lors de la Soirée de reconnaissance qui a rassemblé les élèves du secondaire de sept écoles en région.

« Le Campus offre des expériences valorisantes, ce qui crée chez les jeunes une fierté de leur culture et leur identité francophone. »

Darcy Simard,
directeur de l'École La Source

Le Campus consiste en des cours en vidéoconférence, ce qui permet aux professeurs d'enseigner aux élèves de différentes écoles en même temps, sans qu'aucun n'ait besoin de quitter son établissement scolaire.

« Nous essayons d'offrir des interactions authentiques avec les cours, mais aussi à travers les activités divisionnaires. Certains camps, par exemple, sont réservés aux écoles du Campus. Ainsi, les élèves créent des liens dès l'intermédiaire, et lorsque, plus tard, ils suivent des cours ensemble, ils sont à l'aise. »

Cette culture de collaboration entre les sept écoles s'aligne avec les valeurs de la DSFM. « Ces cours répondent à l'aspect communautaire de l'école, et renforcent le sentiment d'appartenance chez les élèves, assure Darcy Simard. On voit des jeunes qui deviennent des leaders dans les écoles du Campus et leurs communautés. Le Campus offre des expériences valorisantes, ce qui crée chez les jeunes une fierté de leur culture et leur identité francophone. »

Le 11 mai dernier, les élèves du Campus étaient invités pour la première fois à une soirée de reconnaissance à Brandon pour célébrer les 17 finissants des sept écoles. « Tous les élèves, ainsi que leurs parents et leurs enseignants, étaient conviés. Cette célébration était une occasion de se revoir avant la fin de l'année scolaire. Un dernier rassemblement divisionnaire pour nos finissants », conclut Darcy Simard.

Un accès aux sciences



Adanna, 12e année

« J'ai commencé à utiliser le Campus des petites écoles en 10e année à l'École La Source pour suivre des cours de mathématiques et de calcul que mon école n'offrait pas. Je suis la seule élève de mon année depuis la 6e année. Grâce à ce Campus, j'ai pu suivre tous les cours de sciences dont j'avais besoin sans devoir changer d'établissement. Je n'ai pas eu à étudier seule, et j'ai pu avoir une scolarité normale avec d'autres jeunes de mon âge, même si nous n'étions pas physiquement ensemble.

Le système des cours à distance était vraiment intéressant. Ça m'a donné une manière différente d'étudier. Maintenant, je me sens prête pour l'université parce que j'ai déjà l'habitude d'être indépendante et de travailler par moi-même.

La célébration pour les diplômés du Campus nous a montré une reconnaissance de la division scolaire. On vient tous de petites écoles isolées, donc c'est bien d'être ensemble pour célébrer notre réussite. C'est important que les élèves forment une communauté unie. Ainsi, on a des amis sur lesquels s'appuyer partout dans la province. »

Partager les expériences



Ashleigh, 12e année

« À l'École communautaire Saint-Georges, nous sommes une petite école et nous n'avons pas beaucoup d'enseignants, donc nous avons besoin de suivre les cours en ligne pour avoir une éducation semblable à celle d'une école moyenne. Grâce au Campus en ligne que j'ai commencé à utiliser en 9e année, j'ai pu suivre des cours de mathématiques précalcul, d'anglais et de biologie.

Être dans une petite école est une expérience très différente d'une grande école. Nous sommes quatre élèves de 12e année à Saint-Georges. Les enseignants peuvent consacrer plus de temps à chacun d'entre nous, et c'est vraiment bien. J'ai aussi remarqué que tous les élèves de l'école étaient beaucoup plus proches.

Je suis en contact avec les élèves d'autres écoles qui participent au Campus. Je pense que c'est bien de réunir tous les élèves des petites écoles. C'est une bonne façon de partager notre culture francophone. On se comprend parce qu'on vient tous de petites écoles. On vit des expériences similaires que les autres n'ont pas. »

Mon identité francophone, j'aime ça!



Former les leaders francophones de demain

En milieu minoritaire, les écoles francophones ont une mission très spécifique, « assurer la réussite académique et identitaire de leurs élèves, explique Paule Buors, coordonnatrice communication orale à la DSFM. Nous travaillons pour qu'ils deviennent des acteurs dans la francophonie, et qu'ils développent un savoir-vivre ensemble et un savoir devenir francophone. »

La DSFM propose notamment des camps de construction identitaire pour les élèves de la 5e à la 8e année, et un groupe nommé Jeunes manitobains des communautés associées (JMCA) ouvert aux élèves du secondaire.

> « Les élèves reviennent des camps de construction identitaire avec une expérience positive et une affection renforcée pour la langue française. »

L'idée des camps de construction identitaire est de réunir les communautés. « Les jeunes de différentes écoles apprennent à se connaître et réalisent qu'ils ne sont pas seuls. On travaille sur la notion du sens d'appartenance à une communauté francophone en leur montrant très jeunes qu'il y a une vitalité en français, et que d'autres jeunes veulent vivre en français, comme eux. »

Chaque année, ces camps gagnent en popularité car leurs effets positifs se remarquent. « Nous avons notre propre camp, à Moose Lake, qui peut accueillir une cinquantaine d'élèves, indique Paule Buors. Nous y accueillons deux ou trois écoles à la fois. Les jeunes se font des amis d'autres communautés, ce qui brise le sentiment d'isolement.

« Beaucoup de ce qui se passe dans ces camps peut ensuite être transféré en salle de classe car les élèves reviennent avec une expérience positive et une affection renforcée pour la langue française. Ainsi, ils se sentent plus à l'aise de discuter en français. »

Quant au groupe JMCA, il est né en 2009. Inspiré d'une initiative qui réunissait les présidents des conseils étudiants des écoles, il vise à enseigner aux jeunes à devenir des leaders francophones. « Nous avons adapté ce concept à notre situation minoritaire afin que nos jeunes puissent construire leur identité et contribuer au milieu francophone. »

La DSFM s'est inspirée des axes de prise de conscience de son milieu, de vivre des expériences signifiantes et de prise en charge, développés par l'Association canadienne d'éducation de langue française « pour apprendre à devenir francophones ».

Tous les membres de JMCA sont notamment invités à animer un camp de construction identitaire pendant l'année. « Ce sont des ambassadeurs francophones accessibles, donc nous souhaitons qu'ils partagent leurs expériences avec les plus jeunes. Ils mettent en place des activités pour faire vivre, rayonner, rehausser la francophonie dans nos écoles, tant aux camps que dans leurs écoles et communautés », affirme-t-elle.



Paule Buors, coordonnatrice communication orale, avec des jeunes de JMCA.



Le groupe JMCA de l'École communautaire Gilbert-Rosset. De gauche à droite : Samuel, Joshua, Chantal et Clarisse.

Pour développer la fierté francophone

« Je participe au groupe JMCA depuis la 9e année à l'École communautaire Gilbert-Rosset. J'y suis rentrée pour gagner confiance en moi, car je suis timide. Ça m'a beaucoup aidée!

À l'école, Samuel, Joshua, Clarisse et moi-même organisons des activités pour encourager les jeunes à vivre dans un environnement francophone et pour améliorer leurs aptitudes de leadership avec des jeux de coopération ou des compétitions.

Les plus jeunes sont l'avenir, et nous sommes des modèles pour eux. Si nous ne leur donnons pas ces opportunités, ils ne pourront jamais apprendre. C'est aussi important pour la communauté parce que les jeunes s'amusent en français, et en voyant la langue comme autre chose que le langage de l'école, ils prennent plus de plaisir à parler français en dehors des salles de classes. »



Nathalie Labrecque

Une vraie différence

« Je suis auxiliaire en orthopédagogie, ergothérapie et francisation à l'École Roméo-Dallaire, et j'ai accompagné plusieurs camps. Je constate toujours une vraie différence. Je suis toujours très impressionnée de voir les jeunes se parler juste en français, tout le temps, même pendant les repas! Leur oreille s'est tout de suite mise en français, même ceux qui parlent plutôt anglais d'habitude.

« Je vois aussi à quel point les jeunes sont émerveillés que d'autres jeunes parlent français. Certains n'avaient jamais vu ça avant, et ils continuent à m'en parler longtemps après les camps! Ils se sont vraiment amusés en français, ils ont fait plein de choses, et ça leur montre que le français est bien présent au Manitoba, partout. Il faut juste le chercher. »



Gabrielle, 6e année

« Je suis allée une fois au camp Chauffez le four et deux fois au camp MTS (Mathématiques, technologies et sciences) avec ma classe de l'École Roméo-Dallaire. Au Manitoba, il n'y a pas beaucoup de camps francophones, donc c'est vraiment amusant de faire un camp avec d'autres jeunes d'autres écoles, en français. J'ai pu voir qu'il y avait des écoles en français un peu partout au Manitoba, même vers Brandon! J'étais contente et fière de voir ça. On s'amuse bien en français.

« Souvent, après ces camps, on se parle plus en français entre nous à l'école. Monsieur T. (Stéphane Tétreault, agent en appui à la programmation de la DSFM) nous a donné des petits conseils pour se rappeler de parler français pendant le camp, et on les réutilise après. »















Ariel, 12e année

Des habiletés pour la vie

L'envie de faire partie de JMCA naît souvent pendant les camps de construction identitaire. C'est le cas d'Ariel Hébert, en 12e année au Collège régional Gabrielle-Roy : « Je voyais les membres de JMCA qui animaient, et je voulais être comme eux ».

Saisissant l'opportunité dès qu'elle s'est présentée, en 9e année, Ariel a passé quatre ans avec JMCA. « J'ai beaucoup appris sur le leadership. À présent, je sais faire de l'animation auprès des jeunes, même quand ils sont nombreux. J'ai aussi pu pratiquer mon français sans jugement et maintenant, j'ai beaucoup plus confiance en moi quand je m'exprime. »

D'ailleurs, en septembre prochain, c'est en français qu'elle continuera ses études, en sciences infirmières à l'Université de Saint-Boniface (USB). Là encore, JMCA y est pour quelque chose. « Avec JMCA, on a fait des activités pour se mettre dans la peau de personnes handicapées. Comme infirmière, ça va m'aider à mieux comprendre et m'occuper de ces personnes. »

Cinq ans après avoir obtenu son diplôme du secondaire au Centre scolaire Léo-Rémillard, Melissa Mitchell, qui a elle aussi participé à JMCA pendant plusieurs années, est bien placée pour en confirmer les avantages au-delà du secondaire.

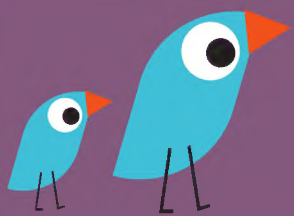
« Comme je connaissais déjà cette communauté de JMCA quand je suis rentrée à l'université, j'étais beaucoup moins nerveuse, témoigne celle qui vient de finir le programme de travail social à l'USB. JMCA est un programme fantastique pour que les jeunes puissent faire du réseautage. C'est aussi grâce à JMCA que j'ai aujourd'hui confiance en moi quand je parle devant un grand nombre de personnes. »

L'avis d'une ancienne participante de JMCA



Melissa Mitchell

« JMCA est un programme fantastique pour que les jeunes puissent faire du réseautage. C'est aussi grâce à JMCA que j'ai aujourd'hui confiance en moi quand je parle devant un grand nombre de personnes. »



Unis dans les arts

En scène à la Surboum

« Charity et moi, on a travaillé avec Jérémie Gosselin sur une chanson de rap pour la Surboum. Il voulait qu'on partage nos idées avec les élèves de toute l'école. Je n'écoute pas vraiment de rap, mais j'ai tellement aimé cette chanson que je vais la mettre dans mon téléphone. C'est la première musique en français que j'aime vraiment. Je pense que c'est parce que j'ai travaillé dessus avec mes amis. Je ne participe pas toujours aux gros évènements parce que je suis trop nerveux, mais cette année, j'étais entouré de mes amis et de plein d'autres élèves, alors je me suis senti à l'aise. »



Gunnar, 5e année et Charity, 6e année, École régionale Saint-Jean-Baptiste

« Jérémie Gosselin nous a fait écrire nos idées, et il nous a fait sentir qu'on pouvait partager n'importe quoi. C'était différent du travail qu'on fait d'habitude. On faisait beaucoup d'harmonie, et ça c'était vraiment nouveau. J'ai beaucoup appris avec ce projet, et je suis devenue une meilleure musicienne. J'étais très excitée pour le concert, même si j'étais un peu nerveuse. Mais le fait de chanter avec mes amis, ça m'a aidée. »

L'art pour célébrer sa francophonie

Théâtre, musique, danse, arts plastiques… À la DSFM, il n'y a pas de limite quand il s'agit de laisser les enfants s'exprimer.

« La programmation artistique est mandatée par le ministère, explique Marie-Claude McDonald, coordonnatrice responsable de l'éducation artistique et de la communication orale. C'est important d'avoir une éducation artistique qui permet aux jeunes de construire leur identité, de faire des choix dans leur expression et de réfléchir à l'aspect positif qu'ils peuvent avoir sur le monde en faisant passer leurs messages. »



Marie-Claude McDonald, coordonnatrice en programmation

« Quand les jeunes présentent un produit fini, c'est leur identité qu'ils affichent, ils font entendre leur voix et ils prennent leur place dans la communauté francophone. »

Aussi souvent que possible, la DSFM offre aux élèves l'opportunité de partager leur travail avec le public lors d'expositions, de spectacles et de concerts. « On fait de l'art parce qu'on a quelque chose à communiquer. Nous voulons donc rendre leur travail accessible à tous, afin que les jeunes puissent partager leurs messages avec leurs pairs, leurs familles et la communauté dans son ensemble. »

Chaque année, une grande variété d'événements est donc organisée pour permettre aux élèves de briller. « Pendant les ateliers d'humour, les jeunes travaillent avec des humoristes d'ici et d'ailleurs sur l'écriture et l'oral. En art dramatique, nous avons le Festival théâtre jeunesse et la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante (LISTE). Cette année, on a aussi travaillé avec les écoles pour développer l'improvisation chez les élèves du présecondaires. » La danse prend aussi sa place à la DSFM depuis deux ans avec deux écoles qui offrent, pour la première fois, des cours de danse au secondaire.

Côté musique, « le Festival musique jeunesse explore la chanson francophone populaire chez les jeunes des écoles rurales éloignées qui n'ont pas toujours accès à la même programmation que les écoles de la ville. Dans toutes les disciplines artistiques, nous favorisons la création par les élèves. Quand les jeunes présentent un produit fini qu'ils ont créé, c'est leur identité qu'ils affichent, ils font entendre leur voix et ils prennent leur place dans la communauté francophone ».

En mai, la DSFM a aussi réuni plus de 1 000 élèves de la 4e à la 6e année pour chanter en chœur, à la Surboum. « À travers un tel événement, nous montrons aux jeunes que la francophonie n'existe pas juste dans les salles de classe. Elle est grande, vibrante, pleine d'énergie et nécessite d'être célébrée », conclut Marie-Claude McDonald.





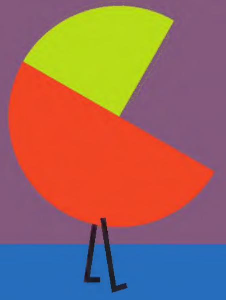








et les sports



Le sport pour tous et en français

Les championnats divisionnaires et autres activités sportives organisées par la DSFM offrent aux élèves une occasion de faire de l'activité physique. Mais ce n'est pas le seul objectif.

« Ces rassemblements donnent aux jeunes un temps de rencontre entre francophones dans un contexte sportif, explique Roger Charrière, coordonnateur à la programmation de la DSFM. Souvent, les équipes de sport dont ils font partie en dehors de l'école sont anglophones. C'est donc une opportunité pour eux de rencontrer d'autres élèves francophones passionnés par les mêmes sports, venant d'autres environnements. »



Roger Charrière, coordonnateur en programmation

« Les élèves sont fiers de faire du sport en français et de représenter leurs écoles. »

Ces activités leur permettent également de développer un esprit sportif, ainsi que d'apprendre à collaborer en français. « Les élèves sont fiers de faire du sport en français et de représenter leurs écoles. Ils sentent qu'ils font partie de la grande famille de la DSFM. Ils peuvent aussi aller plus loin dans leurs habiletés développées en cours d'éducation physique. Remporter les championnats divisionnaires pour leur établissement leur donne une motivation supplémentaire de se dépasser. »

Tous bienvenus

À travers ces compétitions, la DSFM encourage l'idée de communauté. « Les sports que nous choisissons, comme le volleyball, le basketball, le badminton ou l'athlétisme, sont communs. Ce sont des sports qui, en club, sont réservés à l'élite, mais auxquels on peut aussi jouer dans sa communauté. À la DSFM, c'est ouvert à tous les élèves. »

Et s'il y a plus d'élèves que de places dans l'équipe, les écoles ont une solution. « Pour encourager le plus d'élèves possible à participer, nous n'hésitons pas à créer une deuxième équipe si nous avons des entraîneurs sur place. »

L'aspect académique n'est cependant pas mis de côté. « Plusieurs écoles mettent en place des critères pour faire partie des équipes sportives. Ce sont des conditions qui permettent de mettre la priorité sur l'académique. Ainsi, les entraîneurs savent que si les jeunes font des efforts en salle de classe, ils feront aussi des efforts sur le terrain de sport. »

Un duo gagnant

« Je ne pratique pas le badminton hors de l'école, alors le championnat divisionnaire était une bonne occasion pour jouer. Et j'ai pensé que ce serait une bonne expérience à vivre avec mon amie Madeleina. Nous ne sommes pas dans la même classe cette année, alors jouer en équipe nous a rapprochées. C'était bien de pouvoir jouer à deux, parce qu'on pouvait s'encourager et se réjouir ensemble. Je suis contente d'avoir pu représenter mon école et gagner avec Madeleina. C'est un sentiment incroyable. »



Les deux gagnantes de la bannière badminton 8e année filles 2018 : Norah (à gauche) et Madeleina de l'École Christine-Lespérance.

« J'ai participé au championnat de badminton l'année dernière, et j'avais vraiment passé un bon moment alors j'ai voulu recommencer. Quand on connaît bien sa partenaire, on sait comment elle va réagir selon les situations. On peut s'entraider et mieux communiquer. Cette compétition a renforcé nos liens d'amitié. Quand on a gagné, on a eu un sentiment de fierté. On était vraiment contentes d'avoir pu représenter notre école de manière positive. »







Les écoles à l'œuvre dans la communauté



Chacun son mot, son trait, sa couleur, sa note

En mai, 23 élèves de la classe d'arts visuels du Collège Louis-Riel (CLR) ont uni leurs efforts pour réaliser une peinture murale reflétant leur vision du Manitoba dans l'un des couloirs du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).



Cette idée est née à l'automne 2017, alors que l'artiste paysagiste Brigitte Dion présentait son travail au CCFM. « La responsable de la programmation au CCFM pensait que ce serait intéressant de donner aux élèves la chance de travailler avec une artiste, et j'ai pensé la même chose », se souvient l'enseignant du CLR, Bertrand Nayet.



Pendant six séances, les jeunes de 11e et 12e années ont donc travaillé au CCFM sous la supervision de Brigitte Dion. « Ils ont d'abord travaillé avec leur enseignant, en salle de classe, sur la conception de l'œuvre et les éléments à incorporer pour représenter le Manitoba », précise l'artiste.

Pour Bertrand Nayet, ce thème était « le plus rassembleur, car un lieu connu de tous évoque chez tous des images, des idées et des sentiments familiers ».

Un travail coopératif



Tout au long du projet, les élèves ont pu bénéficier des conseils de Brigitte Dion. « Je leur disais de ne pas se décourager et d'être patients. Peindre se fait par couches. Ils venaient avec leur musique et chantaient pendant qu'ils peignaient. »

Dora, en 11e année, était ravie de pouvoir travailler sur ce projet. « J'aime l'art et j'aime créer. C'est une façon pour moi de m'exprimer. Pour la peinture murale, j'ai décidé de peindre des photos d'élèves de l'école au-dessus des paysages. »

La jeune artiste était très intéressée par le thème choisi. « On a mis tout ce qu'on connaissait de notre communauté et de notre province, et je pense que ça montre qu'on s'intéresse à notre environnement.



« Travailler ensemble sur ce projet nous a aussi permis de mieux communiquer. J'ai vu des élèves plutôt timides échanger des idées avec les autres et avoir de nouvelles connexions. »

Entretenir la flamme artistique des élèves est important pour leur enseignant d'art. « Nous consommons constamment de l'art, il est tout aussi important que nous puissions en créer afin de participer à la conversation. Parce que chacune et chacun a son mot à dire, son trait à tracer, sa couleur à répandre, sa note à jouer », conclut Bertrand Nayet.



« J'aime l'art et j'aime créer. C'est une façon pour moi de m'exprimer. »

Dora, 11e année

Bravo à nos diplômé(e)s!



Alain Laberge, directeur général de la DSFM

Chers finissantes et finissants, est-ce que ces évènements vous disent quelque chose?…

- Le commissaire Bettman annule la saison de hockey de la LNH

- Le Protocole de Kyoto est lancé;

- Le premier vidéo « YouTube », ***Me at the zoo***, est mis en ligne

- Le film ***Madagascar*** est un gros succès.

Vous avez trouvé? Je ne vous ferai pas languir plus longtemps. Il s'agit de l'année 2005. Et vous vous en doutez probablement maintenant, c'est aussi l'année de votre entrée à l'école française.

13 années sont passées, emportant dans leur tourbillon des souvenirs, des rires, des chicanes et des réconciliations, plusieurs devoirs et leçons. Sans oublier les activités culturelles, les spectacles de musique, les championnats sportifs, les rassemblements, les jeux du midi, les récrés, les semaines d'esprit et les voyages! Du petit enfant fragile qui fit son entrée à la maternelle, vous êtes devenus adolescents et, en l'espace d'un clin d'œil, vous voilà maintenant des adultes.

Avec juin qui annonce la fin de l'école, vous tournerez la dernière page de ce chapitre de votre vie. Un dernier son de cloche… Mais avant de partir, ayez une pensée pour tous ceux et celles qui vous ont accompagné durant votre parcours. Tous ceux qui ont fait une différence et qui vous ont fait grandir : vos amis, le personnel scolaire, et bien entendu vos parents et votre famille.

Le temps passe tellement rapidement, saisissez-le. Ne perdez pas votre temps sur des banalités. Vivez pleinement votre vie, sans remords. Évitez-les « oui, mais » et remplacez-les par des « oui, et ». Le futur c'est maintenant, n'attendez pas après les autres pour vivre ce que vous voulez vivre. Ne laissez pas les autres rêver pour vous. Soyez de fiers francophones! Vous le méritez.

À vous tous chers élèves, bravo pour votre parcours, et bonne continuation.